



2021-2026
Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du mardi 12 décembre 2023,
à la salle de l'Hôtel cantonal, place de l'Hôtel-de-Ville 2

Présidence: Mme Sonja Gerber

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19.05 heures.

Présence de 72/80 membres du Conseil général et de 5/5 membres du Conseil communal.

Excusé·e·s (8): Mmes et MM. Stefania Boggian, Caroline Chopard, Johan Dick, Ana Teresa Fontes Martins, Camille Goy, Andrey Nazheskin, David Papaux et Chloé Zainal.

Scrutateur·rice·s: Mmes et MM. Gilles Bourgarel, Anne Butty Revaz, José Uldry, Chantal Wicky Collaud, Laurent Woeffray et Jean-Pierre Wolhauser.

Secrétariat: Mmes et MM. David Stulz, Mathieu Maridor, Ingrid Buntschu et Nathalie Marvardi-Bürgy.

Assistance technique: MM. Otis Brown, Vincent Haymoz et Andréas Vidmer.

La présidente. M. le syndic, M. le vice-syndic, Mme la conseillère communale, MM. les conseillers communaux, M. le vice-président, cher·ère·s collègues, j'ai le plaisir de vous saluer et d'ouvrir cette séance de relevée. Ich begrüsse ebenfalls herzlich die Mitglieder der Stadtverwaltung und alle Besucher·innen, sowie die Vertreter·innen der Presse.

1. Communications de la présidente

La présidente.

- A. Je vous donne la liste des personnes excusées ce soir. (cf. supra).
- B. Je tiens à saluer tout particulièrement ce soir MM. M. Parpan et L. Tissot qui siègent pour la dernière fois avec nous. Je les remercie d'ores et déjà de leur travail consacré au Conseil général et leur souhaite le meilleur pour la suite, que cela soit dans de nouvelles fonctions comme pour M. M. Parpan ou dans une nouvelle commune comme pour M. L. Tissot.
- C. Je tiens aussi à féliciter notre conseillère communale, Mme M. Ballmer, pour son anniversaire aujourd'hui. (Applaudissements). J'espère que la soirée ne sera pas trop longue pour qu'elle puisse profiter, encore une heure ou deux, de son anniversaire.
- D. Une pause est prévue, comme hier soir, aux alentours de 21.00 heures. La séance sera suivie d'un petit apéro avec du thé ou du vin chaud, ainsi que des biscômes.

5. Examen du budget des investissements 2024 de la Commune – message n° 35 (suite)

La présidente. Nous allons continuer l'examen des investissements de catégorie II. Nous traiterons ensuite brièvement les investissements de la catégorie III, puis nous reprendrons l'examen du budget de fonctionnement avec les amendements déposés hier, avant de passer au vote final sur le budget.

II. Octroi et inscription des investissements à voter au budget 2024 (catégorie II) (suite)

- 3. 303.5060.255 Renouvellement informatique et multimedia EP 2024: CHF 350'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 58 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 350'000.-.

Ont voté Oui: 58 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

(Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL)

4. 303.5060.256 Renouvellement informatique et multimedia CO 2024: CHF 620'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 57 voix contre 0 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 620'000.-.

Ont voté Oui: 57 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 3 Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

5. 303.5060.257 Mobilier AES: CHF 150'000.-

Discussion

Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL). J'ai quelques questions au sujet de cette rubrique. Qu'est-ce qui est pris là-dedans? Pourquoi l'année d'activation est 2026? Pourquoi a-t-on CHF 150'000.- et CHF 30'000.- répartis sur cinq ans? Est-ce qu'il y a l'achat en une fois et après on déroule, comment cela se passe?

Ballmer Mirjam, directrice de l'Enfance, des écoles et de la cohésion sociale. Il s'agit d'un nouveau mobilier pour les lieux que l'on a dû louer afin de pouvoir ouvrir ces places supplémentaires dont je vous ai informés déjà lors du bilan de mi-législature et du plan directeur des infrastructures scolaires. On a ouvert 130 places supplémentaires dans des lieux externes aux accueils extrascolaires que l'on a aujourd'hui, donc des salles polyvalentes, des autres lieux. Pour ces lieux-là, on a en partie dû acheter du mobilier spécifiquement pour cette année.

Les CHF 30'000.- pour chaque année, c'est pour remplacer de l'éventuel matériel cassé ou rajouter du matériel spécifique par année. En fait, c'est plutôt un montant standard pour pouvoir remplacer des choses, si nécessaire.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 64 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétréy Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

6. 430.5010.134 Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école, piétons, deux roues et TP 2024: CHF 300'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 62 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétréy Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL)

7. 430.5090.288 Vélostation gare secteur Sud (Ancienne Gare): CHF 350'000.-

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Vote

C'est par 61 voix contre 0 et 4 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 350'000.-.

Ont voté Oui: 61 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 4 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

8. 510.5060.261 Atelier mécanique lift et puissance de recharge du site (véhicules électriques): CHF 400'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de CHF 400'000.-.

Ont voté Oui: 64 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Fessler Raphaël (Le Centre/PVL)

9. 514.5060.260 Serrurerie: remplacement de machines: CHF 82'000.-

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 82'000.-.

Ont voté Oui: 63 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

10. 520.5010.128 Entretien des chaussées et trottoirs 2024 -R-: CHF 1'450'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'450'000.-.

Ont voté Oui: 64 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL)

11. 520.5030.107 Dangers naturels: assainissement des falaises 2024: CHF 240'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 240'000.-.

Ont voté Oui: 65 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

12. 520.5030.179 Monitoring des ouvrages d'art 2024 -E-: CHF 250'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 65 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

13. 520.5060.262 Remplacement des équipements du service hivernal: CHF 120'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 66 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 66 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

14. 530.5063.017 Remplacement camions-poubelles 2024 -R-: CHF 1'170'000.-

Discussion

Yerly-Brault François (Vert-e-s). Le groupe Vert-e-s propose de renvoyer cet investissement en catégorie III. Nous saluons la volonté d'acquérir un camion poubelle électrique, comme demandé lors du processus budgétaire de l'année dernière.

Après les discussions de l'année dernière, nous sommes surpris-e-s que le Conseil communal nous propose de faire l'acquisition d'un camion minimatic à propulsion thermique, alors même que des alternatives électriques existent.

Remplacer aujourd'hui un outil fossile par un autre, c'est maintenir notre ville dans un état de dépendance inutile et néfaste aux énergies fossiles. Au vu de l'urgence climatique; face aux événements météorologiques extrêmes; face aux catastrophes dues au réchauffement climatique; au vu des perspectives inquiétantes que nous offre l'actuelle COP28 à Dubaï; en raison de l'inaction politique du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat depuis de nombreuses années et au vu de la direction prise par l'actuel conseiller fédéral en charge de l'environnement, il est irresponsable de ne pas tout mettre en œuvre pour sortir d'une économie fossile mortifère.

C'est également faire reposer sur les générations futures, ainsi que sur les conseiller-ère-s communaux-ales qui seront en place à l'avenir, la responsabilité d'investir dans la décarbonation de la flotte de véhicules utilitaires de la Ville.

Pour répondre de manière résiliente à la crise climatique, la Ville aurait dû se défaire de cette dépendance technique et organisationnelle aux énergies fossiles.

Plus nous attendrons, plus cela sera coûteux et difficile.

Nous proposons donc de renvoyer cet investissement en catégorie III. Les explications fournies dans le message n° 35 ne nous convainquent pas et sont insuffisantes.

Nous demandons au Conseil communal de nous proposer une solution électrique incluant, si besoin est, des adaptations concernant l'organisation du travail favorisant une transition conséquente.

Investir aujourd'hui dans une solution fossile, c'est prolonger notre dépendance aux énergies fossiles pour encore 20 ans, alors que les démarches de réorganisation structurelle de l'administration vers la décarbonation auraient dues être entamées sérieusement il y a de nombreuses années déjà.

Collaud Gérald (CG-PCS). Je ne peux que suivre l'argumentaire de M. F. Yerly-Brault. L'an passé, avec le Conseil général, le groupe CG-PCS s'était déjà opposé à l'achat de camions thermiques. Je me permets de me citer: *"En 2022, je trouve qu'il est choquant que le Conseil communal puisse proposer l'achat de camions fonctionnant au diesel. Ce type de camions est prévu pour durer environ 15 ans. Avec les délais de livraison prévus, cela signifie que la Ville sera toujours au diesel en 2040. Sachant de plus que ces véhicules effectuent continuellement des arrêts et des redémarrages, un moteur thermique et qui plus est diesel, est clairement inapproprié."*

Le Conseil général avait aussi voté en faveur de l'abandon de camions thermiques.

Nous proposons ainsi, cette année aussi, un amendement qui repousse en catégorie III l'achat du camion thermique pour le réaménagement des points de collecte.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière a été extrêmement partagée puisque 4 personnes se sont prononcées pour la version du Conseil communal, 4 personnes pour l'amendement et 1 personne s'est abstenue.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je m'excuse d'ores et déjà pour la longueur de mon intervention puisqu'il y aura quelques éléments que je souhaite mettre en évidence par rapport aux amendements qui concernent tant cet investissement que, sauf erreur, l'un des prochains.

Tout d'abord, il me semble important de rappeler l'état du parc automobile, respectivement l'évolution du parc automobile de la Ville de Fribourg qui compte actuellement 98 véhicules dans la flotte communale ainsi que 132 véhicules de tiers, Chantier écologique, Fondation Saint-Louis, véhicules des pompiers aussi qui sont entretenus dans nos ateliers. Un total de 230 véhicules et 30 vélos électriques. En comparaison, en 2005 on comptait 145 véhicules suivis par le garage de la Commune, avec exactement les mêmes ressources en personnel.

Vous n'avez, a priori, pas contesté la demande d'un EPT supplémentaire dans le cadre du budget 2024 pour un mécanicien qui fait justement écho à cette évolution du parc automobile ainsi que des différentes compétences qui vont avec.

Suite aux débats du Conseil général de l'année passée, le Service du génie civil a mandaté le bureau Protoscar spécialisé dans la gestion de flotte électrique en Suisse. Ce bureau a réalisé plusieurs plans directeurs pour des administrations aussi bien cantonales, par exemple les cantons de Zurich et de

Fribourg, ou communales, à savoir les villes de Zurich ou de Köniz. Le Conseil communal prend très au sérieux cette question. Il ne faut pas non plus oublier que le présent crédit d'investissement est reporté déjà depuis 2020.

Ce camion minimatic dont on parle aujourd'hui doit impérativement être remplacé. Il n'existe plus aucune garantie de fonctionnement. Il est hebdomadairement en panne et donc en travaux au niveau du garage. Le châssis est corrodé et fissuré, la mécanique est usée, les frais de réparation sont très élevés. Il ne peut plus être maintenu en état de fonctionner pendant longtemps. Il ne faut pas oublier que, sauf erreur cela a déjà été mentionné les années précédentes, le fait de tirer des véhicules thermiques actuels en longueur pour de plus en plus d'entretien peut avoir un effet pervers. C'est ce que l'on a exactement avec ce véhicule mécanique, le Conseil communal vous demande donc de le remplacer. Il faut savoir qu'en 2023, pour la première fois, un collaborateur de la Voirie a présenté un certificat d'arrêt de travail de trois jours suite à une intoxication en relation avec le sol troué du camion minimatic dont on parle qui a donc engendré des émanations de gaz. Il y a ici aussi une question de responsabilité de la part du Conseil communal en ce qui concerne la protection de la santé de ses employés.

Vous avez également vu dans le message que le camion minimatic actuel peut transporter un poids de trois tonnes. Le remplacement électrique qui existe actuellement sur le marché, vu que la batterie est tellement lourde, peu uniquement prendre en charge une tonne. Ce qui vous amène à un calcul assez simple: pour maintenir la même prestation de service en faveur de la population à travers ce camion minimatic qui, je le rappelle, est également utilisé pour les manifestations et qui permet au personnel de la Voirie d'aller dans toutes les petites ruelles où d'habitude ils ne peuvent pas avec les grands véhicules, eh bien il faut en acquérir trois. Trois véhicules mais pas que les véhicules, bien évidemment aussi le personnel qui va avec. Cela veut dire au minimum deux chauffeurs supplémentaires, voire des remplaçants, j'y reviendrai.

Le coût est également complètement différent. Nous avons un coût estimé à environ CHF 460'000.- par véhicule électrique, donc trois fois CHF 460'000.-, soit bien plus que le crédit qui vous est demandé ici.

Il y a également un délai de commande qui est complètement différent. Le délai de commande pour un véhicule minimatic électrique est actuellement à 21 mois. Je vous prie donc de bien mettre en perspective 21 mois de délai de livraison avec la situation d'urgence du véhicule actuel.

En outre, vous venez de valider un crédit pour la rubrique 510.5060.261 "Atelier mécanique lift et puissance de recharge du site (véhicules électriques)". En effet, chaque véhicule électrique supplémentaire dans la flotte nécessite des ressources en personnel supplémentaire mais également un site propre, soit le site des Neigles qui est aménagé pour la recharge de ces véhicules. Actuellement, les montants que vous venez de voter prévoient uniquement de prendre en charge des véhicules selon la commande planifiée à partir de 2025, donc des nouveaux véhicules supplémentaires. Ici, trois véhicules électriques supplémentaires minimatic. Pour l'instant, il n'y a pas de financement, ni dans le plan financier ni voté à quelque part, qui permet d'aménager le site des Neigles pour prendre en charge ces éventuels véhicules supplémentaires.

Il y a également une problématique de la puissance du site. Actuellement, le site est déjà à la limite de ce qu'il peut accueillir. Là, il y a donc vraiment tous ces travaux qui doivent être faits pour pouvoir accueillir plus de puissance sur site et pour pouvoir charger ces différents véhicules.

Un autre élément qu'il ne faut pas oublier en lien avec l'explication des flottes des véhicules, et on l'oublie de temps en temps, c'est également l'impact direct sur les taxes de déchets. Vous le savez, le cadre légal nous oblige de prélever des taxes de déchets à hauteur minimum de 70% des frais engendrés par l'évacuation des déchets, ainsi que, évidemment les frais d'acquisition mais également d'amortissement de ce véhicule. À chaque véhicule supplémentaire, on doit donc également adapter le cas échéant les taxes déchets qui seront reportées, vous l'aurez compris, sur les utilisateur·rice·s.

Le Conseil communal partage les préoccupations des groupes qui ont déposé les amendements. Il suit une stratégie d'électrification de la flotte avec une période transitoire. Vous avez deux exemples ici dans ce projet de budget où on essaye de vous convaincre et de vous expliquer les raisons pour lesquelles le Conseil communal estime qu'il y a une exception à faire par rapport à la stratégie générale qui est engagée. Pour tous ces éléments, le Conseil communal vous invite à refuser ces amendements.

La présidente. Nous sommes donc saisis de deux amendements qui demandent le renvoi en catégorie III. M. F. Yerly-Brault, maintenez-vous formellement votre amendement?

Yerly-Brault François (Vert·e·s). Oui, Mme la présidente.

La présidente. M. G. Collaud, maintenez-vous formellement votre amendement?

Collaud Gérald (CG-PCS). Oui, Mme la présidente.

La présidente. Nous allons opposer l'amendement demandant le renvoi de l'investissement en catégorie III à la proposition du Conseil communal.

Vote 1

Opposée à l'amendement des groupes Vert·e·s et CG-PCS proposant de reporter l'investissement 530.5063.017 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 36 voix contre 27 et 5 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement des groupes Vert·e·s et CG-PCS): 36 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Woeffray Laurent (PS), Wolhauer Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement des groupes Vert·e·s et CG-PCS): 27 Andrea Diana (Vert·e·s), Bourgarel Gilles (Vert·e·s), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert·e·s), Chauderna Margot (Vert·e·s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert·e·s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Simon (CG-PCS), Mendez Monica (Vert·e·s), Menétray Fabienne (Vert·e·s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nobs Elisa (CG-PCS),

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 5 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s)

Vote 2

C'est par 43 voix contre 19 et 6 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'170'000.-.

Ont voté Oui: 43 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté Non: 19 Andrea Diana (Vert-e-s), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 6 Casazza Raphaël (PLR), Collaud Gérald (CG-PCS), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Jordan Samuel (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS)

15. 530.5093.003 Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2024 -R-: CHF 1'315'000.-

Discussion

Grady Véronique (PLR). Le groupe libéral-radical propose de renvoyer en catégorie III les investissements pour le réaménagement des points de récolte.

Des investissements de plus de CHF 1 million sont prévus pour acheter un camion multibenne et mettre en place un nouveau système de récolte de déchets. Ce point soulève toutefois plusieurs questions:

- Est-il prévu de remplacer tous les containers existants par des containers enterrés de type Moloch?
- Comment peut-on mettre en place un nouveau système de récolte des déchets alors que nous n'avons toujours pas vu la couleur du règlement des déchets, annoncé pour 2021? Ma collègue Océane Gex et moi-même l'avons réclamé à plusieurs reprises au sein de ce plenum.
- Vous parlez de mise en œuvre du plan de gestion des déchets. D'où sort ce plan? D'ailleurs, est-il possible de nous le soumettre, car nous n'avons pas été en mesure de le trouver sur le site web de la Commune?

En l'absence d'un règlement des déchets et pour éviter de mettre la charrue avant les bœufs, le groupe libéral-radical demande que cet investissement soit renvoyé en catégorie III. Cela permettra de nous positionner sur la stratégie globale avant que des mesures soient proposées au budget.

Yerly-Brault François (Vert·e·s). Le groupe Vert·e·s propose également de renvoyer cet investissement en catégorie III. Nous saluons la volonté du Conseil communal de mettre en place une déchetterie mobile dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion des déchets et de la réponse au postulat n° 52. De même, nous saluons le fait que le Conseil communal prévoit de faire l'acquisition d'un utilitaire électrique pour cela.

Toutefois, concernant le réaménagement des points de récolte, le groupe Vert·e·s trouve les explications du Conseil communal sur le soi-disant inéluctable achat d'un véhicule fossile insuffisantes en la matière.

Dans le but d'une libération de la dépendance matérielle et financière aux énergies fossiles, ainsi qu'une réduction de l'impact climatique de l'administration communale, nous enjoignons le Conseil communal à établir un rapport détaillé dans un message dédié.

Il y présentera les démarches visant la recherche active d'une solution électrique, incluant des moyens financiers plus élevés, un changement des méthodes d'organisation du travail ou de toute autre solution permettant de se passer de l'achat d'un véhicule thermique.

Si aucune solution ne devait se révéler suffisante, nous enjoignons le Conseil communal à nous présenter, cette fois-ci de manière convaincante, les raisons conduisant à l'acquisition d'un véhicule thermique.

Dans tous les cas, le groupe Vert·e·s demande au Conseil communal d'entreprendre toutes les mesures nécessaires et d'envisager toutes les solutions possibles visant à décarboner entièrement la flotte des véhicules communaux, ainsi que l'ensemble de l'administration communale.

Au risque de le répéter, investir aujourd'hui dans une solution fossile, c'est prolonger notre dépendance aux énergies fossiles pour 20 ans encore. Comme l'a par ailleurs également fait entendre le représentant du groupe socialiste lors de l'examen du message n° 31 concernant la participation du capital-actions à TPF Holding SA en septembre dernier, la décarbonation est urgente.

Collaud Gérald (CG-PCS). Je ne vais pas répéter les raisons déjà évoquées, qui expliquent le dépôt de cet amendement.

Bien entendu, nous sommes aussi bien conscients que le prix est plus élevé et qu'il peut y avoir des difficultés qui existent pour l'achat des camions électriques. Toutefois, cela nous semble être le prix à payer naturel pour sortir de ces énergies fossiles.

Nous proposons donc un amendement qui repoussera en catégorie III l'achat du camion thermique pour le réaménagement des points de collecte.

Woeffray Laurent (PS). Diese Investition beinhaltet zwei Aspekte, einerseits die "Déchetterie mobile" und andererseits "Réaménagement points de récoltes". Ich möchte gerne über beide zu sprechen kommen.

In seiner Antwort auf das Postulat Nr. 52 hat sich der Gemeinderat dazu bereit erklärt, in einem Pilotprojekt eine mobile Abfallsammelstelle einzusetzen. Es ist daher äusserst erfreulich, die dafür benötigten Anschaffungen im Investitionsbudget zu sehen.

Die Umsetzung einer mobilen Abfallsammelstelle ist ein echter Mehrwert für die Einwohner:innen, die somit nicht mehr unbedingt in die Neigles fahren müssen, um bestimmte wiederverwertbare Abfälle zu entsorgen. In diesem Sinne danke ich dem Gemeinderat für die Umsetzung dieses Projekts und bin gespannt auf die im nächsten Jahr gesammelten Erfahrungen.

Le deuxième investissement relatif au réaménagement points de récoltes contient aussi l'achat d'un camion multibenne. Le groupe socialiste regrette également qu'il n'ait pas été possible de trouver un véhicule à propulsion électrique.

Le conseiller communal en charge de l'Edilité a toutefois pu nous expliquer de manière convaincante, lors de notre séance de groupe -et à nouveau ce soir-, qu'il n'existe pas d'alternative réelle au véhicule à propulsion thermique proposé dans le budget des investissements.

Pour une grande majorité du groupe socialiste, le déplacement de cet investissement en catégorie III n'apporterait pas grand-chose, car aucune information supplémentaire ne serait apportée et il en ressortirait vraisemblablement exactement le même achat.

Finalement, et je parle là en mon propre nom, j'aimerais attirer votre attention sur le fait qu'un report en catégorie III de cet investissement signifierait également un report de l'achat du véhicule pour la déchetterie mobile. Il serait dommage de reporter ce projet dont bénéficierait fortement la population pour finalement probablement se retrouver avec un message proposant l'achat du même véhicule que proposé ici.

Grady Véronique (PLR). Je tiens juste à préciser qu'à la page 47 du message, il s'agit du postulat n° 51 et non 52. C'est un postulat déposé d'ailleurs par Mme Océane Gex et moi-même.

La présidente. Merci pour ces précisions. Je constate donc que nous sommes saisis de trois amendements demandant le renvoi de cet investissement en catégorie III.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je ne vais bien évidemment pas me répéter au sujet des éléments généraux, qui concernent la stratégie d'électrification de la flotte des véhicules de la Ville et la période de transition y relative. Ce que j'ai expliqué pour le camion minimatic vaut également aussi pour ce véhicule-là.

En ce qui concerne le véhicule thermique, le camion, il y a un élément qui ne ressort peut-être pas suffisamment du message. Ce véhicule est également utilisé pour le service hivernal, il s'agit donc d'un 4x4 qui doit être suffisamment puissant. C'est cet élément-là qui a fait pencher le Conseil communal en faveur de l'achat d'un véhicule thermique. Effectivement, le même véhicule existe

aussi en version électrique, mais on ne pourrait pas l'utiliser puisqu'il n'est pas assez puissant pour le service hivernal.

Je me permets de vous rendre attentifs au fait que vous avez validé ce soir l'investissement 520.5060.262 "Remplacement des équipements du service hivernal: CHF 120'000.-", qui est justement destiné à équiper ce camion-là et qui a une double fonction: évacuation des déchets et service hivernal.

Il est clair que si le Conseil général devait opter ici non pas pour l'achat d'un véhicule thermique, mais pour l'achat d'un véhicule électrique, on aurait une diminution de la prestation de la Ville pour le service hivernal car un véhicule manquerait. Si elle souhaiterait maintenir le même niveau de prestations, elle devrait externaliser cette prestation en louant un véhicule auprès d'une entreprise. Je vous laisse deviner quelle sorte de véhicule cette entreprise mettrait très probablement à disposition de la Ville. Ce ne serait a priori pas un véhicule électrique, puisque de tels véhicules, avec la puissance suffisante pour le service hivernal, n'existent pas encore sur le marché. A ce niveau-là, l'impact environnemental ne serait en tout cas pas amélioré. De plus, étant donné que plusieurs communes externalisent cette prestation, nous aurions un problème de disponibilité. Vous pouvez vous imaginer que, lorsqu'il neige, les téléphones sonnent incessamment auprès des Services de la voirie. Tout le monde oublie qu'en hiver il neige de temps en temps, que les routes ou même les chaussées et les trottoirs ne sont pas très accessibles. Cela demande un énorme engagement de la part du personnel de la Voirie, que je remercie d'ailleurs pour tout le travail effectué, souvent durant la nuit ou alors durant de longues heures. Le service hivernal est vraiment une surcharge de travail.

Tout cela pour vous dire que, là aussi, le Conseil communal vous propose une solution pragmatique, qui tient compte des différents intérêts. C'est la raison pour laquelle il vous demande de refuser cette demande de renvoi en catégorie III de ce camion.

Pour ce qui est du renvoi généralisé, oui, il est prévu de remplacer à terme tous les points de récolte, donc tous les containers, mais évidemment pas d'un coup. Il y a toute une stratégie qui va se mettre en place pour remplacer à terme les différents points. On parle ici d'un remplacement qui va durer sur plusieurs années. Cela ne va pas se faire en une fois, car on devra tenir compte des éléments de requalification de certaines places, de projets de construction.

Le lien que vous faites avec le règlement des déchets est compréhensible. Il n'est néanmoins pas forcément pertinent dans le sens où le règlement sert avant tout à fixer le cadre légal général, mais surtout l'impact financier. Chaque élément, chaque investissement, chaque amortissement ou chaque charge qui a un lien avec l'évacuation des déchets urbains, doit être répertorié, doit être financé au minimum à 70% par les taxes. Vous savez également que les taxes actuelles sont prélevées sur la base de vos avis de taxation, donc avec un délai de deux ans. Vous pouvez vous imaginer que si on change de système – parce qu'à l'instar du règlement des eaux usées, il est très probable qu'il y aura une modification du système de taxation – eh bien le Conseil communal a quand même à cœur de ne pas charger tout de suite tout le monde avec une double voire une triple taxation. Il y a donc encore de nombreux équilibres à faire. C'est la raison pour laquelle il s'agit d'un sujet assez compliqué. Vous l'avez vu aussi par rapport au règlement sur les eaux usées, il y a plusieurs éléments dont il faudra tenir compte. Cela fait que l'avant-projet sur le règlement -les travaux sont en cours- est censé être validé par le Conseil communal en 2024. Il sera ensuite mis en consultation auprès de Monsieur Prix et auprès de tous les offices possibles et imaginables au niveau

de la Confédération et du Canton. En fonction des retours, il sera par la suite soumis au plus vite au Conseil général pour validation. Cependant, je le répète, il n'y a aucun lien direct avec cet investissement. Je vous remercie pour la coquille que vous avez soulevée. Pour conclure, le fait que l'on parle de plan de gestion, c'est une nomenclature interne et qui n'est pas nouvelle. Je n'ai pas été m'amuser à regarder tous les budgets, mais juste l'année passée au budget 2023 vous avez également exactement la même nomenclature "mise en place du plan de gestion de déchets". En fait, c'est un plan interne de gestion des déchets.

Pour toutes ces raisons, le Conseil communal vous prie de bien vouloir accepter ce crédit d'étude et de refuser les demandes de renvoi.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Pour cet amendement, la Commission financière s'est prononcée pour le renvoi en catégorie III, avec 5 voix. 2 personnes ont privilégié la version du Conseil communal et 2 se sont abstenues.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Dans la mesure où cet investissement ne concerne pas que des équipements, mais également des infrastructures puisque l'on réaménage des points de récolte, la Commission de l'édilité s'est saisie de l'objet pour pouvoir le préavisier à l'intention du Conseil général. Nous n'avons pas discuté de la question du règlement, comme le soulève le groupe libéral-radical. Par contre, nous avons largement discuté de la question du type de véhicule. Les explications données par le représentant du Conseil communal et l'ingénieur de Ville étaient exactement celles entendues ce soir. Si je prends la parole, c'est pour préciser que la Commission siégeait in corpore avec ses 11 membres et qu'ils ont tous préavisé positivement cet investissement avec les arguments donnés par le conseiller communal en charge de l'Edilité, qui étaient les mêmes que ceux de ce soir.

La présidente. Je constate donc que trois amendements ont été déposés. Mme V. Grady, maintenez-vous formellement votre amendement de renvoi en catégorie III?

Grady Véronique (PLR). Nous avons bien entendu les arguments, mais nous maintenons notre amendement.

La présidente. M. F. Yerly-Brault, maintenez-vous formellement votre amendement de renvoi en catégorie III?

Yerly-Brault François (Vert-e-s). Oui, Mme la présidente.

La présidente. M. G. Collaud, maintenez-vous formellement votre amendement de renvoi en catégorie III?

Collaud Gérald (CG-PCS). Oui, Mme la présidente.

Vote 1

Opposée à l'amendement des groupes PLR, Vert-e-s et CG-PCS proposant de reporter l'investissement 530.5093.003 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 33 voix contre 32 et 4 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement des groupes PLR, Vert-e-s et CG-PCS): 33 Allenspach Christoph (PS), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS)

Ont contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement des groupes PLR, Vert-e-s et CG-PCS): 32 Aebischer David (PLR), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Simon (CG-PCS), Krienbühl David (PLR), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 4 Andrea Diana (Vert-e-s), Jordan Samuel (PS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s)

Vote 2

C'est par 44 voix contre 19 et 4 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'315'000.-.

Ont voté Oui: 44 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Chauderna Margot (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté Non: 19 Aebischer David (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 4 Collaud Gérald (CG-PCS), Jordan Samuel (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS)

16. 532.5032.053 Collecteurs évacuation des eaux 2024 -R-: CHF 1'500'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 69 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'500'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

17. 532.5032.066 STEP: nitrification (2^{ème} étape) -R-: CHF 1'050'000.-

Récusation

Casazza Raphaël (PLR). Je vous informe que je vais me récuser sur cet objet. Je déclare mes liens d'intérêts: je suis associé-directeur de la société d'ingénieurs conseils Triform SA, qui travaille sur des mandats en lien avec cet objet, ainsi que les cinq suivants en lien avec la STEP.

La parole n'est plus demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 67 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'050'000.-.

Ont voté Oui: 67 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

18. 532.5032.067 STEP: remplacement d'installations 2024 et appareils de mesure -R-:
CHF 393'150.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 67 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 393'150.-.

Ont voté Oui: 67 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

19. 532.5062.001 STEP: armoires électriques 2024 -R-: CHF 200'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 68 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 68 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

20. 532.5062.002 STEP: soufflantes supplémentaires: CHF 120'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 68 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 68 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

21. 532.5062.003 STEP: traitement des eaux putrides -R-: CHF 900'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 67 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 900'000.-.

Ont voté Oui: 67 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

22. 532.5292.001 STEP: études et projets -E-: CHF 54'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 67 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 54'000.-.

Ont voté Oui: 67 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

23. 560.5060.249 Assainissement éclairage halogène métal 2024: CHF 250'000.-

Discussion

Allenspach Christoph (PS). Mon intervention concerne l'étude sur l'évolution des infrastructures de l'éclairage public. Je suis bien entendu d'accord avec toutes les mesures qui permettent de réduire la consommation d'électricité. Cependant, j'attire à nouveau l'attention du Conseil communal sur le fait que, outre les économies d'électricité, la sécurité dans les rues ne doit pas être compromise. Aujourd'hui déjà, l'éclairage public est insuffisant à de nombreux endroits de la ville. D'une part, cela peut provoquer un sentiment d'insécurité, notamment sur les petits chemins. D'autre part, la visibilité des usagers de la route est remise en question et les dangers pour les piéton-ne-s et les cyclistes sont considérables. Si quelqu'un traverse un passage pour piétons en portant des vêtements sombres, il risque vraiment d'être à peine visible. Je demande donc au Conseil communal d'examiner ces situations et d'adapter le plan lumière en conséquence.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

(CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

24. 560.5200.048 Outils de pilotage de la transition énergétique: CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

25. 560.5290.082 Etude intégration multi énergie site des Neigles: CHF 200'000.-

Discussion

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je me permets d'émettre une toute petite remarque, car il s'agit d'un crédit d'étude particulièrement important. Vous l'avez vu dans le message, le but de cette étude est de pouvoir, à terme, passer à des réalisations de toute la potentialité du site au niveau énergétique.

J'ai ici l'occasion de vous informer que la Ville de Fribourg a obtenu une subvention à hauteur de CHF 160'000.- de la part de l'Office fédéral de l'énergie, étant donné qu'elle a été la première ville romande désignée comme commune pionnière du programme de soutien "SuisseEnergie pour les communes". Il s'agit d'un soutien important de la part de la Confédération, qui récompense sous une

certaine forme tous les efforts de la Ville mis en œuvre ces dernières années pour la transition énergétique et la transition climatique durable.

Un des éléments qui a été primé par l'Office fédéral se retrouve justement dans ce crédit d'étude. En effet, une part de ce subventionnement est englobée pour cet objet-là. Il me semblait important d'en informer l'entier du Conseil général. Cette information avait déjà été transmise, sauf erreur, à la Commission d'édilité ou à la Commission financière.

Etter Fabienne (Le Centre/PVL). Quelle est la répartition des coûts entre le Bundesamt für Energie (BFE) et vous? Sont-ils connus dans le projet?

Vonlanthen Marc (PS). En plus de ce qu'a déjà dit M. le directeur de l'Edilité, j'aimerais insister sur l'importance et le potentiel de ce site. Le prix que la Ville a gagné pour l'intégration énergétique du site des Neigles est absolument significatif. C'est l'un des seuls, si ce n'est pas le seul, site industriel qui est en mains de la Ville. Il y a sur ce site beaucoup de processus qui dégagent énormément de chaleur, laquelle n'est pas exploitée. Il y a aussi un grand potentiel pour la production d'électricité, la production d'hydrogène. L'hydrogène est certainement l'une des sources d'énergie et de stockage de l'énergie qui est amenée à jouer un rôle très important dans le futur, dans la transition énergétique. Le groupe socialiste voulait encore insister, et peut-être rendre encore plus attentif l'ensemble du Conseil général, au potentiel et à l'importance de cet investissement et des infrastructures qui vont certainement suivre.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Le subventionnement accordé par la Confédération s'élève à CHF 160'000.- mais est ventilé sur trois objets: cet objet-là, l'objet que vous avez voté préalablement, à savoir l'outil de suivi de monitoring, ainsi que la réalisation d'un projet participatif avec les ménages sur la thématique des économies d'énergie et de la consommation durable. Par contre, je ne possède pas actuellement le détail des CHF 160'000.- sur ces trois projets. Je pourrai vous le transmettre le cas échéant.

Vote

C'est à l'unanimité des 69 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

26. 560.5290.085 Etude sur l'évolution de l'infrastructure éclairage public -E-: CHF 80'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 80'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

27. 610.5290.083 Etude des parcelles privées communales -E-: CHF 200'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 68 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 68 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Aebischer David (PLR), Krienbühl David (PLR)

28. 611.5040.221 Joseph-Piller 7: transformation intérieure complément IV 2024:
CHF 400'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 69 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de CHF 400'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Braut François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL)

29. 611.5090.193 Assainissements énergétiques: installations techniques CVS 2024:
CHF 400'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 69 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 400'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS),

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

30. 611.5090.213 Sécurité et normes incendie, électricité 2024: CHF 140'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 69 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 140'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

31. 611.5090.293 Travaux secondaire CAD Joseph-Piller 7 & Hôpital des Bourgeois: CHF 335'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 335'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

32. 611.5090.296 Edilité et AES Bourg: réfection réseaux souterrains & mise en séparatif:
CHF 400'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 69 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 400'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

33. 612.5040.203 Jura A: assainissement du bâtiment - étude faisabilité -A-: CHF 182'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 182'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA),

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

34. 612.5040.214 Ecole du Botzet A-B: rénovation globale -A-: CHF 232'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 232'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

35. 612.5040.215 CO Belluard: rénovation globale -A-: CHF 248'000.-

Discussion

Schenker Claude (Le Centre/PVL). Lors de la réactualisation de la planification scolaire, je m'étais inquiété des capacités futures des CO. Sur ce point-là, je tiens à ce que le Conseil communal prenne note, si possible, de vraiment mandater les personnes en charge de cet avant-projet pour maintenir le plus possible de capacités dans le CO du Belluard. Je m'explique. Pérolles va fermer, Givisiez va ouvrir, il restera en ville Jolimont et Belluard. On nous avait dit qu'en principe il y aurait largement assez de places pour plusieurs années et même que l'on pourrait faire une filière primaire à Jolimont en plus. Or, selon la réactualisation, c'était remis en question parce que les rénovations de Belluard et de Jolimont pourraient restreindre très largement le nombre de places. Alors, c'est clair que l'on va supprimer la Villa Cécilia, les pavillons, ça c'est évident, mais je demande vraiment au Conseil communal que dans le cahier des charges on maintienne un maximum de places au CO du Belluard, évidemment dans le respect des normes. Cette demande, je serais content qu'elle soit donnée et transmise aux personnes mandatées.

La présidente. Est-ce que M. le directeur de l'Edilité souhaite répondre?

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Par rapport à la question, en fait je ne l'ai pas prise comme telle, mais comme une remarque. C'est à ce titre-là, M. le conseiller général C. Schenker, que j'en prends note. Je la transmettrai à qui de droit.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 248'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

36. 612.5040.219 Ursulines et Beauregard: AES Jura et Vignettaz: aménagement AES provisoires -A-: CHF 232'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 68 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 232'000.-.

Ont voté Oui: 68 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

37. 612.5040.220 Pérolles 40: crédit étude de faisabilité programmatique -A-: CHF 182'000.-

Discussion

Page Maurice (CG-PCS). J'ai juste une question de compréhension, parce que je crains avoir raté un chapitre. On parle de Pérolles 40. Il s'agit bien du bâtiment qui abrite actuellement la rédaction de La Liberté, qui appartient au groupe Saint-Paul? Il n'est absolument pas fait mention dans l'explication et j'aimerais bien comprendre.

Allenspach Christoph (PS). C'est assez étonnant que La Liberté n'ait pas encore fait un article à ce sujet. Le groupe socialiste soutient à fond ce crédit un peu spécial. Derrière, il y a bien sûr l'idée d'une future acquisition de l'immeuble. Nous sommes d'avis que c'est un peu un nouveau chemin. Le Conseil communal fait une planification vraiment prévoyante, qui vise plusieurs objectifs:

- trouver des locaux nécessaires pour une école qui se trouve à côté, l'école du Botzet;
- trouver des locaux administratifs pour la Commune, ce qui pourrait peut-être encore un petit peu expliqué;
- finalement, accueillir un hôtel bon marché qui manque crucialement à Fribourg, comme déjà souvent mentionné ici dans cette enceinte.

Le groupe socialiste voit également des traces d'une mise en œuvre de la politique foncière, que nous avons demandée il y a déjà de longues années par un postulat, mais qui n'a jusqu'à présent débouché que sur un seul fonds, qui n'a pas été vraiment utilisé. En tout cas, une utilisation judicieuse se dessine ici.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je ne sais pas si je suis le plus à même pour répondre à la première question de M. le conseiller général M. Page. Toutefois, a priori, l'adresse de La Liberté est le boulevard de Pérolles 42. Je parle sous le contrôle du représentant de la presse, qui acquiesce. Le bâtiment 40 est celui qui est juste à côté de La Liberté.

Evidemment, et cela été évoqué par le président de la Commission de l'édilité hier, oui, la Commune étudie beaucoup de choses, mais toujours avec une idée derrière. On n'étudie pas juste pour étudier. Ce qui vous est demandé ici, c'est un crédit d'étude "analyse programmatique" de ce que l'on pourrait mettre dans ce bâtiment, qui n'est aujourd'hui pas propriété de la Ville. Si la Ville vous demande ce crédit d'étude, c'est pour étudier l'aspect programmatique de ce bâtiment, par rapport aux différents besoins identifiés et évoqués notamment par M. le conseiller général C. Allenspach. Il est aussi peut-être question de l'Auberge de Jeunesse ou d'autres éléments. Vous aurez bien compris que dans le cadre de la PFA, le fait d'acquérir ce bâtiment est tout à fait envisageable pour le Conseil communal. Néanmoins, en l'état, je ne peux pas vous communiquer davantage d'informations puisque des discussions sont encore en cours. Par contre, si l'on vous demande ce crédit d'étude c'est parce qu'il y a une volonté derrière. S'il ne devait pas avoir d'acquisition de ce bâtiment et que ce crédit d'étude serait validé, ce dernier ne sera pas utilisé, cela coule de source.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Il convient de préciser que ce n'est pas le seul objet concerné par ce montant. Vous avez l'habitude maintenant, année après année, d'avoir une ligne de crédit pour la politique foncière active. Il arrive qu'il y ait d'autres opportunités qui se présentent. Le Conseil communal aimerait débloquer CHF 10 millions. Cela sera un ou plusieurs messages en catégorie III, ils figurent à la page 60 du message.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 182'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

38. 612.5999.057 Chemin du Gottéron 15-17: réfection globale -A-: CHF 132'000.-

Discussion

Rugo Claudio (PA). Gottéron 15 et 17, j'y étais hier matin. Ces locaux sont occupés, si je ne me trompe pas, par des groupes et des musiciens. Y a-t-il une solution de substitution le temps des travaux? Tous ces groupes ont dû redonner les dossiers, alors qu'ils occupent ces locaux depuis plus de 20 ans pour certains. J'en avais déjà parlé. Cela a été remis il y a quelques années à l'ordre du jour par Mme Andrea Burgener Woeffray, qui a nommé Gustav comme grand manager de tous ces groupes qui, lui aussi, a ses aficionados. Je demande donc précisément s'il y a une solution de substitution pour ces groupes, afin qu'ils puissent continuer à travailler, à faire de l'art, de la musique en particulier.

La présidente. Merci M. C. Rugo, vous entendez donc par groupes, les groupes musicaux? C'est bien juste.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. J'aimerais tout d'abord peut-être vous rendre attentifs que dans le titre de ce crédit d'étude il y a un "-A-", qui signifie "avant-projet". Cela veut dire que l'on est toujours encore dans les crédits d'étude. Ce qui est demandé ici, c'est de valider le fait d'entamer les premières phases SIA pour, à terme, procéder à la rénovation globale. On en est encore au début.

Bien évidemment, la question des utilisateur·rice·s actuel·le·s va également être abordée dans le cadre de ces analyses et, le cas échéant, des solutions à travers les canaux usuels, comme par exemple la Commission des locaux, au besoin devront être trouvées. Tout cela fait partie des travaux encore à mener. Aujourd'hui, il est encore trop tôt pour donner une indication à ce niveau-là. On ne peut évidemment donner aucune garantie que tout le monde va retrouver un emplacement idéal ou équivalent, mais les besoins qui seront signalés au moment venu seront bien évidemment examinés, comme toutes les autres demandes.

Vote

C'est par 69 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de CHF 132'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Andrea Diana (Vert-e-s)

39. 613.5999.048 Rénovation de la cuisine professionnelle du Foyer Saint-Louis: CHF 850'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 66 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 850'000.-.

Ont voté Oui: 66 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Gex Jean-Noël (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL)

40. 614.5090.294 Allée du cimetière: remplacement de portes sectionnelles: CHF 70'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 68 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de CHF 70'000.-.

Ont voté Oui: 68 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL)

41. 615.5090.295 Abribus Beauregard-Carrefour Richemond: CHF 120'000.-

Discussion

Collaud Gérald (CG-PCS). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis co-président de l'association de quartier Gambach-Guintzet, qui est déjà intervenue pour défendre le maintien de l'arrêt actuel Beauregard. Ma question est la suivante: pouvez-vous m'indiquer la raison pour laquelle il n'est pas prévu d'utiliser l'abribus existant, qui se trouve justement à l'arrêt Beauregard? Peut-on en conclure que cet arrêt-là ne va pas être supprimé?

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Sauf erreur, dans le cadre du message en lien avec l'interface Richemond, la question des emplacements des arrêts de bus a fait couler passablement d'encre, respectivement de salive, dans cette enceinte. Dans le cadre du budget 2023, l'année passée, la directrice de l'Edilité avait également donné quelques indications. Ce que je peux vous dire aujourd'hui concernant l'emplacement des arrêts de bus, c'est qu'effectivement la directrice de l'Edilité de l'époque était intervenue dans ce sens auprès de l'Agglomération. Vous le savez, le conseil d'Agglomération qui planifie les arrêts de bus, respectivement qui commande en fonction de ça les prestations auprès des TPF. Suite à cette intervention, l'Agglomération a inclus aussi cette question-là dans une étude qu'elle a mandatée. Le résultat de cette étude est prévu pour début 2024. Pas plus tard que ce matin, lors de la séance du DAEM du Comité de l'agglomération, on m'a

confirmé que c'est en cours d'étude. Actuellement, au niveau de l'Agglomération, il n'y a pas de décisions, ni dans un sens, ni dans un autre.

Le crédit d'étude qui vous est demandé est effectivement en lien avec les emplacements tels que prévus dans le crédit de réalisation de l'interface Richemond, donc à proximité de la gare, afin de permettre aux personnes qui attendront le bus d'être protégées.

Ce sera à l'Agglomération de répondre à la question du maintien de l'arrêt de bus actuel. Il y a ici des éléments qui font ressortir une certaine réticence de la part de l'Agglomération, je ne vous le cache pas, avant tout en lien avec l'impact financier. Il y a une analyse technique qui dit que l'on aurait sur des parcours relativement courts trois arrêts qui se suivent. Les TPF invoquent ici une perte de vitesse commerciale, puisque chaque arrêt a un impact sur la vitesse commerciale de la ligne. Le cas échéant, ils vont évidemment refacturer de plein fouet cet éventuel impact financier sur la vitesse commerciale.

Tout ça pour vous dire que d'un point de vue purement politique et technique, aujourd'hui, il n'y a pas de décisions dans un sens ou dans un autre. Il n'y a pas de garantie non plus qui peut être donnée, aujourd'hui, dans un sens comme dans un autre. Le but de ce crédit d'étude est de permettre aux personnes qui attendront le bus près de la gare de ne pas le faire sous la pluie, comme aujourd'hui ou hier.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.

M. le directeur de l'Edilité se souvient bien de ce qui s'est passé en séance de Commission, puisqu'il m'a coupé l'herbe sous les pieds par rapport à mon intervention. Cependant, je tiens quand même à préciser que la Commission soutient cet investissement. Elle estime que le réaménagement de l'interface Richemond justifie la mise en place d'infrastructures de qualité. Elle l'a donc préavisé positivement, mais tout de même que par 5 oui, 2 non et 2 abstentions.

Elle reste méfiante et soucieuse du devenir de ces arrêts et s'étonne quand même que, plus d'une année après la fameuse séance du 20 décembre 2022, lorsque nous avons passé à l'examen du message relatif au crédit d'ouvrage pour la requalification de l'interface Richemond, nous n'ayons pas pu arriver à une solution, crainte que nous soyons mis devant le fait accompli puisque les travaux devraient être finis quand même, certes, dans un certain nombre de mois mais relativement rapidement. La Commission insiste donc pour que le Conseil communal fasse tout son possible pour que l'on puisse aboutir dans le sens souhaité.

Vote

C'est par 63 voix contre 3 et 4 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 63 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 4 de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Krienbühl David (PLR), Rugo Claudio (PA)

42. 616.5999.131 PPS et locatif route de l'Aurore 4: remplacement fenêtres et réfection terrasses -R-: CHF 2'150'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 69 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 2'150'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

43. 620.5010.155 Franchissement en MD Tour-Henri: Poste du Criblet -E-:CHF 136'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 136'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

44. 620.5030.183 Place Vignettaz-Daler: pacification route Vignettaz: réalisation -R-: CHF 200'000.-

Discussion

Rugo Claudio (PA). Tous ces petits travaux s'accumulent dans le quartier de la Vignettaz. On avait d'abord dû faire des encarts pour que les bus puissent s'arrêter. On les a ensuite enlevés pour que les bus s'arrêtent et bloquent toute la circulation. Sans gagner rien du tout au niveau de la végétation, on bétonne, puis on fait de petits dessins sur le béton. Je vais donc m'opposer à tous ces petits travaux, qui sont des retouches sans vision globale.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je rappelle à M. le conseiller général C. Rugo que le projet de la requalification de la place Vignettaz-Daler a donné lieu à un message au Conseil général. Il a fait l'objet de plusieurs ateliers participatifs dans le quartier, dont la restitution a eu lieu fin septembre, de mémoire. M. le conseiller général C. Rugo ne s'est probablement pas rendu dans le quartier, contrairement à moi, hier, en Basse-Ville. Il aurait pu constater qu'effectivement ce ne sont pas de petits travaux, mais une requalification en bonne et due forme, avec la participation très engagée de tous les habitant-e-s. Ici, c'est un crédit supplémentaire qui est demandé par rapport au crédit initial puisqu'en cours de route, il s'est avéré que le périmètre initial prévu ne tenait pas compte de la route de la Vignettaz. Il était donc opportun d'en tenir également compte. Nous avons même encore organisé un atelier participatif supplémentaire, après la restitution, afin de tenir compte des différentes remarques des riverain-e-s. Cela sera donc un beau projet et j'espère que M. le conseiller général C. Rugo, ainsi que tous les autres membres du Conseil général, seront présents en nombre lors de l'inauguration.

Vote

C'est par 69 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Rugo Claudio (PA)

45. 620.5030.184 Aménagement paysager pour digue en site protégé ISOS -R-: CHF 750'000.-

Discussion

Gex Jean-Noël (PLR). La digue et les filets de protection sur le secteur Karweg - Oelberg se situent sur la parcelle 13093 appartenant au Groupe E SA, à Granges-Paccot. Quelle est la légitimité de la Commission communale du paysage urbain et du patrimoine (CPUP), pour exiger de la Ville la mise en œuvre d'un aménagement paysager, afin d'intégrer cette digue et les quatre filets pare-pierres? Qui a remarqué ces travaux? J'espère que M. le conseiller communal, lors de sa promenade en Vieille-Ville, a pu voir ces travaux. On va dépenser CHF 750'000.- pour l'étude et les travaux de réalisation d'un aménagement paysager adéquat. Pour moi, c'est vraiment un peu surprenant. Si au moins cela apportait une plus-value aux citoyens. Le site est aujourd'hui sécurisé par une dépense de plus de CHF 900'000.- (le montant de cet investissement avait été voté en 2023 sous le chiffre 520.5030.102 "Dangers naturels: assainissement des falaises", plus un reste, plus encore des soldes 2021 et 2022).

A mon avis, cet investissement est juste pour faire "beau" et là, le beau est trop cher, sans compter qu'en laissant en l'état, dans trois à quatre ans, on ne verra plus cette digue. Sans participation du propriétaire du terrain, sans subvention fédérale et/ou cantonale, je propose de renoncer à cette dépense.

CHF 750'000.-, c'est 3'000 m² de panneaux solaires, c'est 1'500 arbres.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Par rapport à la question posée de la légitimité de la Commission du paysage urbain et du patrimoine (CPUP), elle découle du règlement communal d'urbanisme (RCU), qui donne la mission à cette Commission. C'est une Commission communale présidée par le/la directeur-riche de l'Edilité, dont font également partie l'architecte de Ville, ainsi que des architectes urbanistes-paysagiste d'autres villes. Il s'agit donc vraiment une commission d'experts qui a été instaurée et qui a remplacé la Commission du patrimoine, qui œuvrait avant au sein de la Ville de Fribourg. Ce n'est rien de nouveau, mais plutôt élargi, et elle doit intervenir lorsque, comme ici, on a affaire à un périmètre ISOS I. Vous avez donc raison, c'est juste pour faire beau. Mais pour un périmètre qui a été classé en ISOS catégorie I, c'est donc un beau plus que beau parce que c'est un beau que l'on doit maintenir.

Vous l'avez déjà dit, les travaux en tant que tels sont les travaux contre les dangers naturels dans le cadre duquel il y a une participation de Groupe E inscrite dans la clé de répartition. Je pense que vous avez examiné ceci en détail lorsque le crédit a été présenté l'année passée au Conseil général. Grâce à cette clé de répartition, il y a une part de subvention qui a pu être touchée. Pour tout ce qui concerne l'intervention contre les dangers naturels, effectivement, on aurait pu s'arrêter là, mais vous auriez eu la vue protégée ISOS actuelle qui n'est pas très belle. Il y a aussi ici le côté touristique. Je me permets ici quand même de le souligner. Vous connaissez la prise de vue depuis le trottoir rue des Alpes vers la Basse-Ville, on voit très bien tout ce front-là. L'idée c'est vraiment de renaturer dans la continuité, de ne pas avoir juste de la boue et de la terre qui dénaturent cette vue et ce paysage

qui, encore une fois, est protégé en ISOS catégorie I. Raison pour laquelle on vous demande ce montant qui peut paraître élevé. J'ai entendu hier parlé d'arbres en or. Non, en tout cas pas à ma connaissance. Il faut bien se rendre compte que c'est un terrain très compliqué pour intervenir. Il y a des mesures de sécurité qui, même après les travaux qui sont intervenus par rapport aux dangers naturels, doivent aussi être mis en place pour pouvoir permettre la renaturation de cet espace-là, d'où ces coûts élevés. Au nom du Conseil communal, je vous invite à refuser cet amendement.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.

La Commission a débattu au sujet de cet investissement. Elle le préavise positivement à l'unanimité des 9 membres présents. Je dois toutefois admettre qu'elle s'est surtout penchée sur la question des dangers naturels et a très peu débattu de la question esthétique. Je me permets toutefois de citer l'explication donnée par M. l'architecte de Ville, qui parle effectivement d'un camouflage de la digue afin de la rendre plus douce, moins brute, plus naturelle, avec des plantations, afin qu'elle s'harmonise avec le site hautement protégé.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Notre Commission préavise aussi favorablement cet investissement par 6 voix pour, contre 1 et 2 abstentions.

La présidente. M. J.-N. Gex, maintenez-vous formellement votre amendement de réduction des CHF 750'000.-?

Gex Jean-Noël (PLR). Oui, nous avons déposé cet amendement pour renoncer à cet investissement. Encore une fois, les explications ne me convainquent pas. On n'a même pas précisé si les travaux pour la renaturation seraient subventionnés ou pas. Comme je n'ai pas de réponse, je suis obligé de maintenir cette proposition. Laissons faire, dans trois ans on ne verra plus cette digue. Au nom du groupe PLR, je maintiens cet amendement.

La présidente. Puisque l'amendement propose de refuser l'investissement, nous votons simplement sur l'acceptation ou non de l'investissement.

Vote

C'est par 41 voix contre 19 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 750'000.-.

Ont voté Oui: 41 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 19 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauer Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 11 Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Collaud Gérald (CG-PCS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tognola Giulia (Vert-e-s)

46. 620.5030.185 Réaménagement de la Planche-Supérieure: étude route et place:
CHF 316'000.-

Discussion

Gex Jean-Noël (PLR). Si l'ancien président des intérêts du quartier de la Neuveville (IQN) se réjouit de ce message, le délai de requalification de la place pour 2030 n'est pas satisfaisant. Cela fait déjà plus que 30 ans que le comité des IQN s'était penché sur cette problématique, qui a toujours été repoussée.

Aujourd'hui, il y a urgence pour ne pas laisser filer les subventions fédérales du PA2. On nous propose une première étude pour répondre à la mesure du PA2 44.2 qui correspond à la partie basse de la place pour intégrer un quai en vue d'un arrêt de bus. Dans quelques mois, nous devrions, on espère, recevoir un message en catégorie III concernant un crédit d'étude du réaménagement de cette même place. On parle là du crédit d'investissement 620.5030.133 de CHF 1'192'000.-. On a attendu près de 30 ans. Pourquoi saucissonner ce projet, alors que l'on sait que la réalisation est pour 2030?

Je ne fais pas de proposition de renvoi, bien au contraire. Accélérons ce projet, qui est vraiment une plus-value pour les habitants et pour les visiteurs de la ville.

Rugo Claudio (PA). Si je ne me trompe pas, j'informe mes collègues que c'est en zone inondable. En tout cas, je n'irais pas me promener ce soir là-bas tout près.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je souhaite remercier M. le conseiller général J.-N. Gex pour le soutien apporté à ce crédit, pour lequel je précise qu'un "-A- a été perdu". Cela a sauf erreur été discuté au sein de la Commission de l'édilité. Il s'agit donc bien des analyses et des études de l'avant-projet, lequel concerne avant tout la partie inférieure de la Planche-Supérieure, notamment tout ce qui est le côté arrêt de bus et suite du Karrweg.

Vote

C'est à l'unanimité des 69 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 316'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS),

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

47. 620.5040.222 Vélostation à l’Ancienne Gare: complément -E-: CHF 188’000.-

La parole n’est pas demandée.

Vote

C’est par 68 voix contre 0 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 188’000.-.

Ont voté Oui: 68 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 3 Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

48. 620.5090.290 Programme Nature et paysage 2024 -R-: CHF 320’000.-

Discussion

Allenspach Christoph (PS). Le groupe socialiste se réjouit que le Conseil communal inscrive à présent le programme Nature et paysage au budget en tant qu’investissement. Nous sommes toutefois d’avis que ce programme doit encore être fortement développé, car il revêt un caractère d’urgence. Outre la transition énergétique et la politique de mobilité, la Ville peut justement agir au niveau local contre le changement climatique par des mesures en faveur de la végétation. Ce faisant, elle favorise en même temps la biodiversité. Le Conseil communal a créé cette section Nature et paysage et a évalué la situation dans la ville. Oui, les espaces extérieurs se portent mal durant les mois chauds de l’été, les îlots de chaleur sont nombreux et doivent être réduits rapidement. Oui, Fribourg est considérée comme une ville à la végétation étalée, mais les études ont montré que la qualité de la biodiversité doit être fortement améliorée pour que la nature puisse retrouver sa place en ville. Le Conseil communal a lancé le programme dans ce sens ces dernières années et a réalisé quand même quelques mesures. Il faut maintenant des investissements plus importants en faveur d’un paysage urbain durable et biodiversifié. Le groupe socialiste renonce pour le moment à une proposition

d'augmenter ce poste budgétaire pour cette année, car cela sera un petit peu difficile de trouver encore des mesures et d'en organiser encore à court terme pour 2024. Nous déposerons donc un postulat demandant une prise en compte de cette problématique urgente à plus long terme et vraiment visible aussi dans le plan financier.

Vote

C'est par 70 voix contre 1 et 0 abstention que le Conseil général accepte le crédit de CHF 320'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Etter Fabienne (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 0

49. 620.5290.084 Etude habitat et logement: approfondissement des mesures -E-:
CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 71 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 71 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

50. 622.5060.263 Achat nouveau véhicule électrique 2024: CHF 70'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 68 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 70'000.-.

Ont voté Oui: 68 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Braut François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

51. 700.5060.207 Réseau, FO FriNet, connectique, redondance: prog. assainissement 2024: CHF 300'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 69 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 69 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Braut François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

52. 700.5060.258 Augmentation capacité de stockage et mémoire: CHF 220'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 220'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

53. 700.5060.259 BATPOL: équipement IT, raccordement, cœur de réseau, déménagement data center: CHF 400'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 70 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 400'000.-.

Ont voté Oui: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

54. 912.5090.289 Fitness urbain: CHF 150'000.-

Discussion

Jelk Guy-Noël (PS). Il y a plus d'une année, nous vous avons soumis un postulat pour l'aménagement de barres et de cages de traction dans les jardins du Domino. À une très large majorité, le Conseil général l'avait soutenu. Quelques séances plus tard, j'avais terminé par "les bras m'en tombent", afin d'exprimer mon mécontentement suite à la réponse du Conseil communal nous signifiant que ce postulat était une très bonne idée, mais que le financement manquait. Aujourd'hui, je ne peux que les lever en guise de hurra et de remerciements au Conseil communal pour l'investissement qui nous est proposé en page 59 du message. Je vous invite vivement à confirmer votre soutien de l'époque pour ce fitness urbain.

Bourgarel Gilles (Vert-e-s). Le groupe Vert-e-s va bien sûr accepter cet investissement. Par contre, nous nous étonnons que l'on n'ait pas le réflexe de réfléchir à de nouvelles plantations d'arbres. Lorsque l'on plante une infrastructure d'exercices dans un endroit où il y a relativement peu d'arbres de haute futaie, bien qu'il y a de la végétation sur trois côtés, un côté reste ouvert où il semble qu'il y ait suffisamment de place pour prévoir un arbre dans le cadre de ces travaux. Cela devrait devenir un réflexe. Il y a eu de nombreux postulats demandant de réduire les îlots de chaleur, d'ajouter de la végétation en ville, des micro-forêts et j'en passe. Et là, on voit que l'on a une belle occasion et qu'on la rate, cela devrait devenir un réflexe dorénavant dans tous les projets d'aménagement de places urbaines où c'est possible bien sûr. On devrait réfléchir à ces implantations d'arbres automatiquement.

Vote

C'est à l'unanimité des 71 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 71 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

55. 921.5090.297 Patinoire provisoire modulable: CHF 100'000.-

Discussion

Vonlanthen Marc (PS). La Ville de Fribourg organisera, conjointement avec le Canton et le Hockey Club Fribourg-Gottéron, les Championnats du monde de hockey 2026. Le groupe socialiste voit naturellement l'opportunité pour notre ville de participer à un événement sportif de cette ampleur tout en s'interrogeant de manière critique sur notre participation financière et les retombées concrètes bien souvent brandies pour construire l'adhésion des collectivités à ce genre d'événement. J'aurais quelques questions liées indirectement à cet investissement et plus directement à l'organisation de cet événement.

1. A la lecture du message du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le financement de cette compétition, on apprend que les trois partenaires ont le projet de se réunir en association, ce qui est une démarche en soi compréhensible. On y dit encore que, je cite "les statuts de cette association seront validés et l'association sera formellement créée après la décision du Grand Conseil". Le Conseil général de la Ville de Fribourg sera-t-il lui aussi saisi d'un message? Si oui, quand, et le sera-t-il avec les mêmes égards institutionnels qu'au niveau cantonal, à savoir avant l'approbation des statuts de ladite association?
2. Cet investissement pour la patinoire mobile se monte à CHF 100'000.-. Dans le message du Conseil d'Etat, le budget prévisionnel indique un montant supplémentaire pour la Ville de CHF 414'000.- en charges de personnel. Ainsi, ces deux montants cumulés indiquent des charges financières pour la Ville de CHF 514'000.- au total. D'autres prestations, quelles qu'elles soient, sont-elles prévues pour la Ville? Si oui, sait-on d'ores et déjà à combien elles se montent?

Je vous remercie pour ces informations.

Fessler Raphaël (Le Centre/PVL). Une question. La patinoire sera-t-elle à un endroit fixe? Sera-t-elle à disposition des associations de quartier qui souhaitent l'avoir pour un certain temps? Une remarque. Au niveau de la communication, par déformation professionnelle je trouve que le titre "faire patiner" n'est pas très heureux, on pourrait trouver mieux.

Nobs Pierre-Olivier, directeur des Sports. Je n'aurai pas les réponses à toutes les questions, mais je peux déjà en donner certaines.

Le Conseil communal a débattu très récemment de la manière de faire participer institutionnellement le Conseil général et il a décidé de soumettre un message au Conseil général. Le message comprendra une synthèse de tous les éléments liés à la participation de la Ville de Fribourg, notamment dans l'association Events & Legacy, qui sert à mettre en place et à faire vivre ces Championnats du monde de hockey de 2026. Dans ce message, il y aura donc une récapitulation financière des éléments que vous allez valider ce soir, notamment avec l'investissement de la

patinoire modulable ou ceux que vous validerez potentiellement en approuvant le budget de fonctionnement. Bien entendu, de manière précise, il y aura la liste des prestations en nature des différents Services: la Police locale, la Voirie, les Sports, la Communication, le Marketing urbain ou la mise à disposition d'infrastructures que la Ville possède sur le site sportif de Saint-Léonard en particulier. Oui, le Conseil communal espère présenter un message au Conseil général avant la fin du premier semestre 2024.

Pour ce qui est de cette association, elle a été créée lors d'une petite séance de constitution, qui s'est déroulée hier. Bien entendu, en validant les statuts au nom du Conseil communal, j'ai tenu à ce que cela figure dans le procès-verbal de l'assemblée constitutive de l'association. J'ai demandé expressément que ces statuts soient validés sous réserve de l'approbation par le Conseil général de tous les éléments liés à l'organisation de ces Championnats du monde de hockey 2026 à Fribourg. C'est pour cela que je ne peux pas maintenant donner l'entier du détail financier. Le Conseil communal l'a, mais je ne l'ai pas en mémoire et pas sous les yeux.

Pour ce qui est de la question de M. R. Fessler, l'objectif de cette petite patinoire est de la faire tourner dans les quartiers. Dans le cadre des éléments organisationnels visant à faire faire du sport aux personnes, aux enfants, la volonté est de la faire tourner dans les quartiers mais aussi de la mettre à disposition notamment du développement économique de la Ville de Fribourg, dans le cadre de la période des illuminations de Noël, comme vous avez pu le lire en page 59 du message. C'est aussi une des contributions en francs, en espèces de la Commune de Fribourg qui, elle, va surtout, comme je l'ai dit précédemment, contribuer par des prestations en mise à disposition de personnel ou d'infrastructures à ce Championnat du monde. Cette petite patinoire, même si c'est la Ville de Fribourg qui la financera, va aussi tourner dans les districts. Vous avez pu lire que le Grand Conseil a validé un crédit d'un ordre de grandeur de CHF 3.7 millions pour cette organisation. Eh bien oui, le Canton sans la Ville ne pourrait pas organiser les Championnats du monde de hockey, et bien entendu la Ville sans le Canton ne le pourrait pas non plus. On a une chance phénoménale, c'est que tant le Canton que la Ville ont le même nom, Fribourg, ce qui facilite les choses dans la mesure où la Fédération internationale de hockey ne donne l'organisation à ce genre de compétition qu'à des villes hôtes. Sans la Ville, qui va être l'hôte de cette manifestation, le Canton ne le pourrait pas et puis la Ville ne le pourrait simplement pas parce que l'enveloppe financière dépasse le potentiel de la Ville.

Voilà ce que je peux dire d'une manière générale en me réjouissant de soumettre, au nom du Conseil communal, prochainement un message au Conseil général.

Vote

C'est par 65 voix contre 3 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 65 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

(CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté Non: 3 Collaud Oliver (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 3 Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Gex Jean-Noël (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s)

Pause

La séance est interrompue par une pause de 21.09 à 21.28 heures.

III. Inscription des investissements à voter ultérieurement (catégorie III)

La présidente. Wir kommen nun zu den Investitionen der Kategorie III, welche zu einem späteren Zeitpunkt mit einer Botschaft dem Generalrat zur Genehmigung vorgelegt werden.

Sie finden diese Investitionen auf der Seite 60 der Botschaft zum Budget.

Hiermit nimmt der Generalrat Kenntnis von folgenden geplanten Investitionen der Kategorie III:

Finances

200.5040.223	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine administratif	CHF	10'000'000.00
--------------	---	-----	---------------

Génie civil, environnement et énergie

520.5030.180	Remise en état selon monitoring et études 2024	CHF	1'000'000.00
--------------	--	-----	--------------

560.5060.233	STEP: installation production de chaleur CAD 2023	CHF	15'000'000.00
--------------	--	-----	---------------

Urbanisme et architecture

612.5040.158	Ecole Vignettaz: transformation bâtiment B - réalisation	CHF	10'157'000.00
--------------	---	-----	---------------

620.5010.125	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	CHF	6'625'000.00
--------------	---	-----	--------------

620.5010.151	Aménagement du chemin Saint-Léonard	CHF	2'234'000.00
--------------	-------------------------------------	-----	--------------

620.5030.057	Abords cathédrale: tête de pont AGGLO 3M.04.03	CHF	2'291'000.00
--------------	---	-----	--------------

620.5030.116	Requalification du pont de Zaehringen -R-	CHF	6'311'200.00
--------------	---	-----	--------------

620.5030.133	Réaménagement de la Planche-Supérieure - étude	CHF	1'192'000.00
--------------	---	-----	--------------

620.5030.139	Place Vignettaz-Daler - réalisation -R-	CHF	1'735'000.00
--------------	---	-----	--------------

620.5030.181	Esplanade de la Poste - réalisation	CHF	1'122'280.00
--------------	-------------------------------------	-----	--------------

620.5040.141	Parking Grenette: relocalisation parcage -E-	CHF	260'000.00
--------------	--	-----	------------

Sports

911.5040.218	Guintzet: agrandissement vestiaires -R-	CHF	900'000.00
911.5610.019	Stade uni. Saint-Léonard: vestiaires et édicule provisoire terrains synthétiques -R-	CHF	950'000.00
	Total de la catégorie III	CHF	59'777'480.00

Pas d'observations, **le Conseil général en prend acte.**

4. Examen du budget de fonctionnement 2024 de la Commune – message n° 35 (suite)

La présidente. Avant de passer au vote final sur le budget, nous devons revenir en arrière, conformément au vade-mecum, pour traiter les amendements qui ont été déposés hier dans le cadre du budget de fonctionnement.

Steiert Thierry, syndic. Le Conseil communal a analysé toutes les demandes d'amendements du budget de fonctionnement et vous recommande de toutes les rejeter dans la mesure où le budget que nous vous avons présenté est le fruit et le résultat d'un travail abouti et que ce budget n'appelle, au sens du Conseil communal, pas de nécessité à être amendé.

S'agissant de l'amendement sur la rubrique 320.3130.21, nous y reviendrons tout à l'heure, nous souhaitons d'ores et déjà exprimer l'avis du Conseil communal. Il s'agit de la demande d'amendement sur les transports scolaires, qui doit être considérée comme irrecevable dans la mesure où il s'agit d'une charge liée qui repose sur un règlement qui est en force.

Pour ce qui est des amendements de manière individuelle, mes collègues complèteront au besoin s'il le faut.

I. ADMINISTRATION GENERALE

100.3199.01 Dépenses non spécifiées

La présidente. Nous sommes saisis d'un amendement du groupe Le Centre/PVL portant sur la rubrique 100.3199.01, en page 69, qui demande une diminution de ce budget de CHF 40'000.-.

Steiert Thierry, syndic. Je n'ai pas d'avis particulier, si ce n'est qu'initialement ce montant pour les dépenses non spécifiées était toujours porté à CHF 100'000.-. Il avait été abaissé l'une ou l'autre fois par le Conseil général. Evidemment, c'est une rubrique budgétaire qui est par définition incertaine vu qu'il s'agit justement de dépenses non spécifiées. C'est plutôt une question de confiance vis-à-vis du Conseil communal parce que ce dernier n'utilise pas cette enveloppe de manière systématique jusqu'à concurrence du maximum. C'est tout simplement une possibilité, une marge qui lui est donnée pour répondre à des situations comme celle évoquée hier par M. le conseiller général

Maurice Page, à savoir la réaction à des événements naturels comme celui qui s'est déroulé à La Chaux-de-Fonds qui nous a permis de verser un montant de CHF 7'500.- pour aider nos amis chaux-de-fonniers ou d'autres événements. Voilà ce que je peux en dire. Le Conseil communal souhaite maintenir cette rubrique à hauteur de CHF 100'000.-.

La présidente. M. J.-T. Vacher, maintenez-vous formellement l'amendement du groupe Le Centre/PVL?

Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL). Oui, Mme la présidente.

Vote

Opposée à l'amendement du groupe Le Centre/PVL proposant de diminuer de CHF 40'000.- la rubrique 100.3199.01, la proposition budgétaire du Conseil Communal l'emporte par 40 voix contre 27 et 4 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 40 Allenspach Christoph (PS), Bassil Rana (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 27 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Collaud Gérald (CG-PCS), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Parpan Mario (CG-PCS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 4 Andrea Diana (Vert-e-s), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Tissot Lionel (Vert-e-s)

II. FINANCES

259.3636.04 Actions d'entraide

La présidente. Nous sommes saisis d'un amendement du groupe CG-PCS portant sur la rubrique 259.3636.04, en page 75, qui demande une augmentation de ce budget de 50'000.-. Le Conseil communal a déjà déclaré qu'il respectait ou qu'il suivait sa proposition. M. M. Page, maintenez-vous formellement votre amendement?

Page Maurice (CG-PCS). Oui, Mme la présidente.

Vote

Opposé à la proposition budgétaire du Conseil communal, l'amendement du groupe CG-PCS proposant d'augmenter de CHF 50'000.- la rubrique 259.3636.4 l'emporte par 47 voix contre 21 et 3 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe CG-PCS): 21 Aebischer David (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Oliver (Vert-e-s), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe CG-PCS): 47 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 3 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL)

III. ENFANCE, ECOLES ET COHESION SOCIALE

320.3130.21 Transport des élèves

351.3636.00 Subventions versées à des institutions privées

La présidente. Nous sommes saisis de deux amendements. Le premier du groupe libéral-radical portant sur la rubrique 320.3130.21, en page 82, demande une diminution de ce budget de CHF 1'024'425.-. Le deuxième du groupe CG-PCS portant sur la rubrique 351.3636.00, en page 85, demande une augmentation de ce budget de CHF 10'000.-.

Le Conseil communal considère le premier amendement du groupe libéral-radical comme irrecevable, et pour le deuxième, il maintient la proposition faite dans le budget.

Dans un premier temps, nous allons donc procéder à un vote quant à la recevabilité de cet amendement portant sur la rubrique 320.3130.21.

Vote 1

Le Conseil général considère, par 43 voix contre 22 et 7 abstentions, l'amendement portant sur la rubrique 320.3130.21 comme irrecevable.

Ont voté en faveur de la recevabilité: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Ont voté contre la recevabilité: 43 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 7 Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Collaud Gérald (CG-PCS), Jordan Samuel (PS), Page Maurice (CG-PCS), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS)

La présidente. Nous procédons au vote du deuxième amendement, celui de la rubrique 351.3636.00 déposé par le groupe CG-PCS. M. G. Collaud, maintenez-vous formellement votre amendement?

Collaud Gérald (CG-PCS). Oui, Mme la présidente.

Vote 2

Opposé à la proposition budgétaire du Conseil communal, l'amendement du groupe CG-PCS proposant d'augmenter de CHF 10'000.- la rubrique 351.3636.00 l'emporte par 52 voix contre 14 et 6 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe CG-PCS): 14 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Noll Bettina (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe CG-PCS): 52 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 6 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL)

V. GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

560.3511.01 Attribution au fonds de transition énergétique

La présidente. Nous sommes saisis d'un amendement du groupe socialiste portant sur la rubrique 560.3511.01, en page 102, qui demande une augmentation de ce budget de CHF 200'000.-. Le Conseil communal maintient sa proposition. M. L. Woeffray, maintenez-vous formellement votre amendement?

Woeffray Laurent (PS). Oui, Mme la présidente.

Vote

Opposé à la proposition budgétaire du Conseil communal, l'amendement du groupe socialiste proposant d'augmenter de CHF 200'000.- la rubrique 560.3511.01 l'emporte par 47 voix contre 24 et 1 abstention.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe socialiste): 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe socialiste): 47 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

S'est abstenu: 1 Rugo Claudio (PA)

VI. URBANISME ET ARCHITECTURE

619 Facility management
619.3010.00 Traitements

La présidente. Nous sommes saisis d'un amendement du groupe libéral-radical portant sur la rubrique 619.3010.00, en page 108, qui demande une diminution de ce budget de CHF 700'000.-. Le Conseil communal maintient sa proposition. M. D. Krienbühl, maintenez-vous formellement votre amendement?

Krienbühl David (PLR). Oui, Mme la présidente.

Vote

Opposée à l'amendement du groupe libéral-radical proposant de diminuer de CHF 700'000.- la rubrique 619.3010.00, la proposition budgétaire du Conseil Communal l'emporte par 47 voix contre 23 et 2 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe libéral-radical): 47 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

(PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe libéral-radical): 23 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Samuel (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 2 Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL)

VIII. CULTURE

820.3636.16 Projets stratégiques Région
820.3636.18 Projets stratégiques Ville de Fribourg

La présidente. Nous sommes saisis de deux amendements. Le premier du Parti des Artistes portant sur la rubrique 820.3636.16, en page 115, demande une diminution de ce budget de CHF 2'000.-. Le deuxième du Parti des Artistes portant sur la rubrique 820.3636.18, en page 115, demande une diminution de ce budget de CHF 1.-. Le Conseil communal maintient sa proposition. M. C. Rugo, maintenez-vous formellement vos deux amendements?

Rugo Claudio (PA). J'avais promis lors des visites que je déposerais un amendement et j'avais aussi promis que je vous épargnerais un vote sur ces amendements, donc je les retire.

La présidente. Je vous en remercie M. C. Rugo. Nous n'avons donc plus d'amendements sur ce chapitre "Culture".

IX. SPORTS

900.3131.00 Etudes et projets
912.3152.00 Entretien des équipements
921.3636.01 Manifestations et associations sportives locales

La présidente. Nous sommes saisis de trois amendements. Le premier du groupe socialiste portant sur la rubrique 900.3131.00, en page 117, demande une augmentation de ce budget de CHF 10'000.-. Le deuxième du groupe libéral-radical portant sur la rubrique 912.3152.00, en page 118, demande une augmentation de ce budget de CHF 25'000.-. Le troisième du groupe socialiste portant sur la rubrique 921.3636.01 en page 122, demande une augmentation de ce budget de CHF 35'000.-. Le Conseil communal maintient ses propositions. Pour le premier amendement portant sur la rubrique 900.3131.00, M. M. Vonlanthen maintenez-vous formellement votre amendement?

Vonlanthen Marc (PS). Oui, Mme la présidente.

Vote 1

Opposé à la proposition budgétaire du Conseil communal, l'amendement du groupe socialiste proposant d'augmenter de CHF 10'000.- la rubrique 900.3131.00 l'emporte par 50 voix contre 17 et 4 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe socialiste): 17 Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe socialiste): 50 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 4 Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL)

La présidente. Nous procédons au deuxième amendement, celui portant sur la rubrique 912.3152.00. Mme V. Grady, maintenez-vous formellement votre amendement?

Grady Véronique (PLR). Oui, Mme la présidente.

Vote 2

Opposé à la proposition budgétaire du Conseil communal, l'amendement du groupe libéral-radical proposant d'augmenter de CHF 25'000.- la rubrique 912.3152.00 l'emporte par 57 voix contre 7 et 8 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe libéral-radical): 7 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe libéral-radical): 57 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bassil Rana (PS), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Se sont abstenus: 8 Andrea Diana (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Parpan Mario (CG-PCS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

La présidente. Nous procédons au troisième amendement, celui portant sur la rubrique 921.3636.01. M. S. Jordan, maintenez-vous formellement votre amendement?

Jordan Samuel (PS). Oui, Mme la présidente.

Vote 3

Opposé à la proposition budgétaire du Conseil communal, l'amendement du groupe socialiste proposant d'augmenter de CHF 35'000.- la rubrique 921.3636.01 l'emporte par 51 voix contre 14 et 6 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe socialiste): 14 Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe socialiste): 51 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bassil Rana (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 6 Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

XI. AIDE SOCIALE

1130.3636.20 Institutions à caractère social

La présidente. Nous sommes saisis d'un amendement du groupe CG-PCS portant sur la rubrique 1130.3636.20, en page 124, qui demande une augmentation de ce budget de CHF 57'000.-. Le Conseil communal maintient sa proposition. M. G. Collaud, maintenez-vous formellement votre amendement?

Collaud Gérald (CG-PCS). Oui, Mme la présidente.

Vote

Opposé à la proposition budgétaire du Conseil communal, l'amendement du groupe CG-PCS proposant d'augmenter de CHF 57'000.- la rubrique 1130.3636.20 l'emporte par 55 voix contre 11 et 6 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe CG-PCS): 11 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe CG-PCS): 55 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 6 Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL)

6. Votes finals sur le budget 2024 de la Commune

a. Budget de fonctionnement

Examen du projet d'arrêté

Article premier

La présidente. Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2024 est approuvé.

Il se présente comme suit (après les modifications qui ont été votées):

Total des charges:	CHF	306'942'754.70
Total des revenus:	CHF	294'153'789.60
Résultat (excédent de charges):	CHF	12'788'965.10

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je confirme les montants que vous avez énoncés après modifications.

Le présent article n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte, par 46 voix contre 25 et 1 abstention, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo; RSF 140.11);
- la loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo; RSF 140.61);
- le règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin; RSVF 400.1);
- le message du Conseil communal n° 35 du 7 novembre 2023;
- le rapport de la Commission financière,

Arrête:

Article premier

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2024 est approuvé.

Il se présente comme suit:

Total des charges:	CHF	306'942'754.70
Total des revenus:	CHF	294'153'789.60
Résultat (excédent de charges):	CHF	12'788'965.10

Fribourg, le 12 décembre 2023

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La présidente:

Sonja Gerber

Le secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor"

Ont voté Oui: 46 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

Ont voté Non: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Simon (CG-PCS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

S'est abstenue: 1 Etter Fabienne (Le Centre/PVL)

b. Budget des investissements

Examen du projet d'arrêté

Article premier

Pas d'observations. Adopté.

Article 2

Pas d'observations. Adopté.

Article 3

Pas d'observations. Adopté.

Article 4

Pas d'observations. Adopté.

Article 5

Pas d'observations. Adopté.

Article 6

Pas d'observations. Adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte, par 61 voix contre 0 et 11 abstentions, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCO; RSF 140.11);
- la loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo; RSF 140.61);
- le règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin; RSVF 400.1);
- le message du Conseil communal n° 35 du 7 novembre 2023;
- le rapport de la Commission financière;
- le rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures,

Arrête:

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

A = Avant-projet / E = Etude / R = Réalisation

1.	110.5090.298	Gobelets réutilisables pour les manifestations	CHF	50'000.00
2.	200.5090.291	Décorations de Noël	CHF	450'000.00
3.	303.5060.255	Renouvellement informatique et multimedia EP 2024	CHF	350'000.00
4.	303.5060.256	Renouvellement informatique et multimedia CO 2024	CHF	620'000.00
5.	303.5060.257	Mobilier AES	CHF	150'000.00
6.	430.5010.134	Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école, piétons, deux roues et TP 2024	CHF	300'000.00
7.	430.5090.288	Vélostation gare secteur Sud (Ancienne Gare)	CHF	350'000.00
8.	510.5060.261	Atelier mécanique lift et puissance de recharge du site (véhicules électriques)	CHF	400'000.00
9.	514.5060.260	Serrurerie: remplacement de machines	CHF	82'000.00
10.	520.5010.128	Entretien des chaussées et trottoirs 2024 -R-	CHF	1'450'000.00
11.	520.5030.107	Dangers naturels: assainissement des falaises 2024	CHF	240'000.00
12.	520.5030.179	Monitoring des ouvrages d'art 2024 -E-	CHF	250'000.00
13.	520.5060.262	Remplacement des équipements du service hivernal	CHF	120'000.00
14.	530.5063.017	Remplacement camions-poubelles 2024 -R-	CHF	1'170'000.00
15.	530.5093.003	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2024 -R-	CHF	1'315'000.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

16.	532.5032.053	Collecteurs évacuation des eaux 2024 -R-	CHF	1'500'000.00
17.	532.5032.066	STEP: nitrification (2 ^{ème} étape) -R-	CHF	1'050'000.00
18.	532.5032.067	STEP: remplacement d'installations 2024 et appareils de mesure -R-	CHF	393'150.00
19.	532.5062.001	STEP: armoires électriques 2024 -R-	CHF	200'000.00
20.	532.5062.002	STEP: soufflantes supplémentaires	CHF	120'000.00
21.	532.5062.003	STEP: traitement des eaux putrides -R-	CHF	900'000.00
22.	532.5292.001	STEP: études et projets -E-	CHF	54'000.00
23.	560.5060.249	Assainissement éclairage halogène métal 2024	CHF	250'000.00
24.	560.5200.048	Outils de pilotage de la transition énergétique	CHF	100'000.00
25.	560.5290.082	Etude intégration multi énergie site des Neigles	CHF	200'000.00
26.	560.5290.085	Etude sur l'évolution de l'infrastructure éclairage public - E-	CHF	80'000.00
27.	610.5290.083	Etude des parcelles privées communales -E-	CHF	200'000.00
28.	611.5040.221	Joseph-Piller 7: transformation intérieure complément IV 2024	CHF	400'000.00
29.	611.5090.193	Assainissements énergétiques: installations techniques CVS 2024	CHF	400'000.00
30.	611.5090.213	Sécurité et normes incendie, électricité 2024	CHF	140'000.00
31.	611.5090.293	Travaux secondaire CAD Joseph-Piller 7 & Hôpital des Bourgeois	CHF	335'000.00
32.	611.5090.296	Edilité et AES Bourg: réfection réseaux souterrains & mise en séparatif	CHF	400'000.00
33.	612.5040.203	Jura A: assainissement du bâtiment - étude faisabilité -A-	CHF	182'000.00
34.	612.5040.214	Ecole du Botzet A-B: rénovation globale -A-	CHF	232'000.00
35.	612.5040.215	CO Belluard: rénovation globale -A-	CHF	248'000.00
36.	612.5040.219	Ursulines et Beauregard: AES Jura et Vignettaz: aménagement AES provisoires -A-	CHF	232'000.00
37.	612.5040.220	Pérolles 40: crédit étude de faisabilité programmatique - A-	CHF	182'000.00
38.	612.5999.057	Chemin du Gottéron 15-17: réfection globale -A-	CHF	132'000.00
39.	613.5999.048	Rénovation de la cuisine professionnelle du Foyer Saint-Louis	CHF	850'000.00
40.	614.5090.294	Allée du cimetière: remplacement de portes sectionnelles	CHF	70'000.00
41.	615.5090.295	Abribus Beauregard-Carrefour Richemond	CHF	120'000.00
42.	616.5999.131	PPS et locatif route de l'Aurore 4: remplacement fenêtres et réfection terrasses -R-	CHF	2'150'000.00
43.	620.5010.155	Franchissement en MD Tour-Henri: Poste du Criblet -E-	CHF	136'000.00
44.	620.5030.183	Place Vignettaz-Daler: pacification route Vignettaz: réalisation -R-	CHF	200'000.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 21b de la séance ordinaire du Conseil général
du 12 décembre 2023

45.	620.5030.184	Aménagement paysager pour digue en site protégé ISOS - R-	CHF	750'000.00
46.	620.5030.185	Réaménagement de la Planche-Supérieure: étude route et place	CHF	316'000.00
47.	620.5040.222	Vélostation à l'Ancienne Gare: complément -E-	CHF	188'000.00
48.	620.5090.290	Programme Nature et paysage 2024 -R-	CHF	320'000.00
49.	620.5290.084	Etude habitat et logement: approfondissement des mesures -E-	CHF	100'000.00
50.	622.5060.263	Achat nouveau véhicule électrique 2024	CHF	70'000.00
51.	700.5060.207	Réseau, FO FriNet, connectique, redondance: prog. assainissement 2024	CHF	300'000.00
52.	700.5060.258	Augmentation capacité de stockage et mémoire	CHF	220'000.00
53.	700.5060.259	BATPOL: équipement IT, raccordement, cœur de réseau, déménagement data center	CHF	400'000.00
54.	912.5090.289	Fitness urbain	CHF	150'000.00
55.	921.5090.297	Patinoire provisoire modulable	CHF	100'000.00

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

Article 2

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégorie II, se montant à CHF 21'667'150.- est approuvé.

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2024, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de CHF 20 millions.

Article 5

Les crédits d'investissements prévus à l'article 2 et totalisant un montant de plus de CHF 2 millions peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 69 LFCo et l'article 11 RFin.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (catégorie III), pour CHF 59'777'480.- qui pourront faire l'objet d'un message au cours de l'année 2024.

Fribourg, le 12 décembre 2023

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La présidente:

Sonja Gerber

Le secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor"

Ont voté Oui: 61 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 11 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

7. Plan financier 2024-2028 – rapport

Dietrich Laurent, directeur des Finances. En préambule, le Conseil communal tient à rappeler que, selon l'article 5 de la LFCo, le plan financier sert à la planification et au pilotage à moyen terme des finances et des prestations. L'exercice est donc particulièrement difficile et incertain plus on s'éloigne de la date de sa réalisation. Alors que l'année planifiée 2024, première année du plan financier, comporte déjà un bon nombre d'incertitudes, l'extrapolation sur quatre ans supplémentaires met à rude épreuve le système des hypothèses choisies.

Le Conseil communal tient à remercier la Commission financière pour les retours qui ont eu lieu en séance ainsi que les contributions de tous les Services et de celle du Service des finances pour le travail intense fourni. Le plan financier donne d'intéressantes informations macroéconomiques mais surtout de précieuses indications quant au développement des charges, des recettes fiscales, des investissements et des risques.

Je commencerai avec quelques considérations générales. Le Conseil communal a adopté dix principes qui le guident dans sa gestion financière à moyen/long terme. Si cinq d'entre eux sont dans le vert, il faut noter la dégradation des principes liés à l'équilibre financier à long terme et à la dette. En effet, l'intensité de ceux-ci et le recours systématique à des fonds étrangers amènent l'endettement au-dessus du plafond admis par la législation et prêteront donc potentiellement les générations futures à l'horizon 2028. L'augmentation prévue des charges liées institutionnelles, des charges de

personnel et des amortissements vont peser de plus en plus lourd sur le compte de fonctionnement, et ceci dans des proportions plus fortes que l'évolution des recettes. Il faut noter toutefois que cela correspond à la volonté de poursuivre un programme d'investissements ambitieux et le développement des prestations à la population.

Le plan financier modélise trois scénarios d'évolution des recettes fiscales. Le scénario moyen compte sur une stabilisation des recettes fiscales jusqu'en 2027 puis une augmentation de 2.5% des recettes fiscales a été retenu. Sous cette hypothèse et en neutralisant les effets uniques, les cinq exercices du plan financier s'aggravent au fil des ans. Les recettes fiscales ont été estimées au mieux en retenant l'hypothèse que les départs d'entreprises seront compensés par la croissance des entreprises actuelles.

Il est important de relever quelques hypothèses de base marquantes de ce plan financier en matière de gestion financière:

1. Une croissance des charges de personnel de 2.9% en moyenne, hors indexation salariale, a été retenue.
2. Pour les biens, services et autres charges d'exploitation, une évolution de 3% est prévue. Un taux légèrement plus bas que les chiffres historiques. C'est une des rares rubriques sous le contrôle direct du Conseil communal.
3. Concernant les amortissements, ils devraient croître de 13.8% par an s'ils sont réalisés selon le plan des investissements.
4. Enfin, les charges de transfert, ou charges liées, évolueront de l'ordre de 3.2% annuellement, selon les données reçues de l'Etat et des associations de communes.

Au contraire de l'an passé, aucune mesure correctrice n'a été prise dans ce plan financier, ceci afin d'avoir une vue claire et transparente de la situation. Par ailleurs, les mesures prévues dans le plan financier 2023-2027 n'ont pas été réalisées. L'année 2024 sera l'occasion aussi de tester si la prise en compte de l'évolution historique des recettes fiscales est une base solide.

Sur cinq ans, l'évolution des indicateurs principaux est la suivante:

- Le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO) se dégrade fortement sans inflexion positive. Il passe en négatif dès 2025, ce qui indique que la Commune doit s'endetter pour financer ses dépenses courantes.
- Le taux d'endettement net, le seul à être surveillé de manière légale, passe la barre des 200% en 2028. Celui-ci est évidemment fortement influencé par l'intensité des investissements dus à la volonté de réaliser des projets de grande envergure.
- L'évolution à la hausse de la proportion des investissements démontre l'effort déployé par la collectivité pour réaliser ces investissements.
- Concernant les risques financiers, certains diminuent comme, par exemple, l'inflation et la crise énergétique ou encore la hausse des taux d'intérêts ou la mobilité de l'Agglomération. Cependant, force est de constater que quatre d'entre eux sont jugés critiques, à savoir le plan des investissements, la masse salariale, les charges liées et les dangers naturels liés au

changement climatique. Il est estimé que leur réalisation va de probable à certaine pour des impacts potentiels au-dessus de CHF 25 millions à long terme pour chacun d'entre eux.

- Enfin, certaines opportunités peuvent se présenter, comme par exemple: une politique foncière active rémunératrice mais dont les effets se feront sentir sur le moyen/long, voire très long terme; des partenariats avec des communes sous forme de convention en guise de synergie; un potentiel de diminution des charges non liées; l'arrivée de nouveaux contribuables ou encore le développement positif de facteurs socioéconomiques.

En conclusion, si la Commune se trouve actuellement dans une situation financière saine, cette situation pourrait, sous ces hypothèses, très rapidement se péjorer de manière durable sans que la Ville ne puisse avoir quelque influence directe. Les excédents de résultats accumulés durant les cinq années pourraient être épuisés tout aussi vite.

Le Conseil communal reste volontiers à votre disposition pour toute question.

Rapport de la Commission financière

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière a pris connaissance de la réactualisation de ce plan pour la période 2024-2028 lors de sa séance du 30.11.2023 et rappelle ici que tant la Commission financière que le Conseil général sont invités à prendre acte de ce document.

La discussion a porté tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme d'abord. Une minorité de notre Commission s'est interrogée sur le statut de ce document, qui se rapprocherait plus d'un plan politique que d'un plan financier, et souhaiterait y voir figurer, dans le plan financier des prochaines années, une appréhension synthétique de l'action communale sur cinq, voire dix ans à travers les différentes propositions d'investissement et disposer d'un plan financier plus dynamique permettant une meilleure vue d'ensemble de la stratégie de l'exécutif.

Notre Commission, dans son ensemble, a cependant relevé la qualité rédactionnelle de ce document qui en rend la lecture très facile et agréable.

Sur le fond ensuite. Le plan financier réactualisé pour les années 2024-2028 dévoile une situation assez inquiétante avec un creusement important des déficits pour les prochaines années, même pour le scénario le plus optimiste, pouvant atteindre CHF 50 millions en 2028. Une minorité de notre Commission a fait part de sa perplexité face au message quelque peu contradictoire du Conseil communal qui, d'une part, présente une situation somme toute alarmante, mais qui, d'autre part, évoque des solutions peu suffisamment développées. Si la vision et l'analyse en termes de risques - revenus fiscaux volatiles, masse salariale importante, projets d'investissements conséquents- et opportunités semble bonne, la ligne à adopter en termes de stratégie semble à cette même minorité quelque peu lacunaire.

Plusieurs indicateurs ne sont pas réjouissants, notamment le taux net d'endettement qui devient, selon les prévisions, orange en 2027 et rouge dès 2028, ainsi que le degré d'autofinancement et l'indicateur de la dette brute par rapport aux revenus, problématiques en 2027 déjà. Le taux d'autofinancement est également un point d'attention à suivre de près. Afin de respecter les exigences de la loi sur les communes, la Commission financière invite le Conseil communal à suivre très attentivement ces différents indicateurs afin de s'assurer du respect du cadre légal.

Notre Commission, cependant, voit dans ce plan financier une volonté politique forte d'investissement, et relève que l'amélioration des services à la population a forcément un coût, et que ce dernier est légitime. Les investissements notamment liés aux besoins des écoles répondent à la clause du besoin et ne pourront dès lors pas être freinés.

Vous l'imaginez bien, chères et chers collègues, que si l'unanimité des membres de notre Commission s'est réjoui de voir réapparaître le projet de la piscine H2LÉO dans ce plan financier, cette même unanimité s'inquiète passablement des délais dans lesquels cet ouvrage d'importance pour la population de la ville pourra voir le jour. Notre Commission a pris acte avec grand regret du délai d'un minimum de dix ans pour profiter des bienfaits de la nage et regrette que ce dossier ait pris des allures de serpent de mer.

Pour terminer, notre Commission rappelle, comme il a été dit l'année passée dans le cadre du budget 2023, que ce ne sont pas uniquement des dettes qui seront léguées aux générations futures, mais bien également une palette de réalisations et de prestations publiques, en termes de mobilité, de bien-être, d'offres culturelles, de soutien social et de qualité de vie de manière générale.

En conclusion, rappelons que le plan financier est un outil de gestion à disposition du Conseil communal en termes de finances et de prestations, et nous sommes persuadés que l'Exécutif saura s'appuyer sur les divers indicateurs pour une planification prudente de ses projets, de manière à contenir l'endettement dans les limites admises par la loi.

Sur cette considération, la Commission financière invite le Conseil général à prendre acte de ce plan financier 2024-2028.

La présidente. Ich erinnere Sie daran, dass der Generalrat von diesem Finanzplan lediglich Kenntnis nimmt und er weder abgeändert, noch zurückgewiesen werden kann.

Ich eröffne die Diskussion und gebe das Wort zuerst den Vertreter-inne-n der Gruppen, die sich noch nicht zum Finanzplan geäußert haben.

Discussion générale

Rapport du groupe Centre gauche-PCS

Page Maurice (CG-PCS). Le plan financier nous offre un message très paradoxal parce que le Conseil communal nous présente une situation alarmante, mais reste extrêmement vague sur les mesures pour y faire face. En effet, si l'on peut connaître à peu près ou prévoir les dépenses, on ne connaît pas du tout les recettes futures. Les prévisions des dernières années ont été mauvaises, toujours trop

pessimistes sur les recettes fiscales, mais aussi, par exemple, sur le PF17 ou les effets du covid-19. Cela fait qu'aujourd'hui on crie au loup, mais plus personne n'a peur. Le Conseil communal a l'impression de pouvoir vivre en sécurité dans la maison de paille des trois petits cochons.

Au regard des bénéfices des dernières années, il semble difficile de maintenir le taux d'impôt actuel. Au regard de la planification financière, il semble difficile de ne pas envisager de l'augmenter. Le Conseil communal ne donne absolument pas de réponse à ce dilemme.

Vous comprendrez donc notre perplexité. Il aurait fallu au moins évaluer ou suggérer d'autres scénarios que se contenter de "prolonger" les plans précédents. C'est très peu satisfaisant à nos yeux.

Enfin, il y a le gros point noir qui vient d'être cité d'ailleurs par Mme la présidente de la Commission financière, c'est la piscine de Saint-Léonard. Apprendre aujourd'hui qu'aucune réalisation ne verra le jour avant une dizaine d'années est très décevant, pour ne pas dire choquant. Argumenter aujourd'hui sur la complexité du projet ne suffit plus, malgré les protestations de bonne foi du Conseil communal. La population attend depuis bien trop longtemps. Mesdames et Messieurs, en 2012, je dis bien 2012, on annonçait à grand renfort de publicité une réalisation de la piscine de Saint-Léonard à l'horizon 2016.

Rapport du groupe Le Centre/vert/libéral

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL). Pour le groupe Le Centre/PVL, le plan financier 2024-2028 présenté par le Conseil communal est inquiétant et rempli d'incohérences par rapport aux principes de gestion financière énoncés dans le même document en page 3.

Viser l'équilibre financier

On est loin du compte avec des résultats déficitaires sur les cinq années à venir et en constante augmentation de CHF 12.4 millions en 2024 jusqu'à CHF 50.3 millions en 2028.

Gérer le niveau d'endettement

L'indicateur de taux d'endettement indiqué page 31 atteint 182.3%, soit proche des 200% nécessitant des mesures de redressement imposées par la loi sur les finances communales.

Ne pas léguer toutes les dettes aux générations futures

La dette devient abyssale comme vous le constatez en page 30 du document. Elle passe de CHF 215.4 millions en 2023 à CHF 483.2 millions en 2028 et de CHF 5'475.- par habitant à CHF 11'883.- par habitant.

Prévoir des investissements en autofinancement

Le tableau de la page 29 indique en rouge que les recettes ne couvrent plus les dépenses dès 2025 et la Ville se trouve en déficit structurel et contrainte de financer des charges d'exploitation courante par de la dette et pas par l'autofinancement.

En dépit de cette constatation, les niveaux d'investissement sur cinq ans dépassent dans ce plan financier les CHF 50 millions chaque année, alors que la Ville reconnaît elle-même en page 2 du document que "comme les années précédentes, moins de la moitié des investissements annoncés

ont été réalisés". Alors pourquoi ne pas les étaler sur une période plus longue et continuer à maintenir ces chiffres qui ne correspondent pas à la réalité?

La Ville reconnaît elle-même en page 26 que des mesures d'ordre fiscal devront certainement être prises afin d'assurer l'équilibre sur le long terme entre les charges et les revenus mais sans envisager, comme l'a dit mon préopinant, d'autres alternatives concrètes comme des réductions de charges et une priorisation des investissements dans un contexte où la population de la ville indiquée en page 14 du document, est en diminution.

Cette diminution de la population inquiète notre groupe, en dépit du fait qu'hier certains ont cité un redressement avec une augmentation en 2022 de 0.02%, soit huit résidents de plus, il fallait oser! Hier encore, les mêmes ont cité la ville de Bulle. Alors, si on veut citer la ville de Bulle, depuis 2017 la population bulloise a augmenté de 3'549 habitants, soit 20%. Pour la même période, la population de la capitale cantonale a diminué de 868 résidents.

Notre groupe s'inquiète de cette stagnation démographique, et sans faire de mauvais jeux de mots, qui témoigne d'une activité en bulle ou en berne.

En conclusion, pour notre groupe, ce plan financier est un plan catastrophe. On m'a déjà cité hier, je remercie ma collègue, on va dans le mur et en chantant, et je rajouterai et apparemment content. La copie est mauvaise mais on la rend quand même, nous en prenons acte en souhaitant que la copie soit revue de façon sérieuse.

Rapport du groupe des Vert·e·s

Schaller Alicia (Vert·e·s). Le groupe des Vert·e·s a pris connaissance du plan financier qui nous est présenté. Si nous avons été surpris par les écarts conséquents entre les résultats planifiés l'année dernière et ceux qui nous sont présentés pour 2024 et 2025, de manière générale, le groupe des Vert·e·s est plutôt satisfait par la direction prise. Notre souhait étant de créer et de maintenir une qualité de vie pour les habitant·e·s. Les réalisations en cours et les projets planifiés de la manière dont ils le sont, nous satisfont globalement.

Bien entendu, nos regards ont été attirés par les chiffres rouges. Chiffres qui sont alarmants, allant au-delà de dépasser un endettement normal ou supportable. Ils mènent les finances de la Ville dans une situation que nous ne voulons pas. La projection évoque même le risque d'un endettement structurel dont la Ville aurait peine à se remettre. Cependant, nous prenons ce plan d'abord comme une ligne directrice du développement de la Ville et nous savons notre Conseil communal assez clairvoyant pour adapter ce plan au fil du temps. Bien entendu, l'exercice est complexe sachant que beaucoup de charges sont des frais liés dictés par les politiques du Canton et de l'Agglomération.

Si les signaux nous prescrivent des investissements prudents à l'avenir, nous enjoignons le Conseil communal à évaluer les dépenses non-obligatoires sous le joug d'un avenir durable. Dans cette optique, les projets à prioriser sont ceux tournés vers l'avenir, les générations futures, favorisant une maîtrise de la composante climatique, permettant le développement de la biodiversité et des énergies propres, et qui garantissent ainsi une vie agréable aux habitant·e·s de la ville malgré une situation socioéconomique globale inquiétante, assainissement des bâtiments, lutte contre les effets de dérèglement climatique, accueil des populations défavorisées en difficultés, décarbonisation des

activités, développement de l'éducation et de l'offre culturelle, gestion et adaptation des infrastructures, politique de l'habitat, attractivité de la ville pour ses habitant-e-s, des industries, ses commerces, ses visiteurs. Autant d'enjeux que toutes les villes du monde ont à relever. Fribourg ne fera pas l'économie des réflexions, des débats et des investissements.

Rapport du groupe socialiste

Piller Nadège (PS). Le groupe socialiste tient à exprimer sa reconnaissance envers les Services de l'administration pour la préparation méticuleuse du plan financier 2024-2028, un document particulièrement riche en informations.

Ce plan s'aligne sur une vision ambitieuse, la vision de la Ville décrite dans le programme de législature du Conseil communal. Cette vision, partagée par le groupe socialiste, est de garantir à long terme des prestations à la population et donc de financer un service public de qualité. Pour rayonner, la Ville doit continuer d'investir dans les infrastructures scolaires ou sportives et mener à bien les projets d'Agglomération, maintenant ainsi notre position de ville-centre.

Avancer vers cette vision, cela veut dire agir, réaliser et concrétiser. Cette concrétisation est aujourd'hui, à travers ce plan, chiffrée et planifiée sur les années à venir. Cet exercice de planification est refait chaque année, selon l'évolution non seulement de la conjoncture économique mais aussi des nouvelles projections démographiques ou fiscales. Elle prend aussi en compte l'avancée des investissements votés ou prévus. C'est là, dans cette liste des investissements, que nous avons aussi noté avec satisfaction la réapparition de la ligne consacrée à la nouvelle piscine couverte. Bien que son horizon temporel de réalisation d'une dizaine d'années, comme il nous l'a été communiqué, nous semble aussi quelque peu éloigné, nous allons faire preuve de patience car nous sommes conscient-e-s que toute précipitation de ce projet ne ferait qu'intensifier son impact financier. La piscine n'est pas le seul projet d'envergure, la liste est longue et, dans le cadre des scénarios présentés, il est indéniable que des priorités devront être établies et qu'il faudra prendre des décisions politiques. Oui, les indicateurs établis ce jour suscitent des inquiétudes, notamment les déficits de plus en plus profonds et le taux d'endettement atteignant ses limites. Cependant, il est important de se rappeler qu'il ne s'agit que d'hypothèses qui sont directement liées au scénario de prévisions des revenus dont nous espérons que l'évolution sera suivie avec attention.

En ce qui concerne les prévisions d'augmentation des charges de fonctionnement, elles sont pour nous cohérentes avec les décisions que nous avons prises ce soir dans le cadre du budget. Tout comme dans le budget 2024, ces prévisions semblent prudentes puisqu'elles tendent vers des montants élevés susceptibles d'être encore adaptés lors de l'élaboration des budgets, voire du bouclage des comptes.

Nous en avons discuté longuement lors du budget 2024, un des risques identifiés est constitué par les charges de personnel qui augmentent notamment à cause des nouveaux postes nécessaires pour garantir les prestations. Soit dit en passant, le raccourci fait par la droite consistant à vouloir corréliser la croissance des charges de personnel avec la croissance de la population, nous semble un petit peu simple. Il y a bien d'autres éléments à considérer, notamment l'évolution de la société, du cadre légal, la crise climatique et j'en passe. L'indexation pèse également sur le montant de ces charges de personnel. Or, pour le groupe socialiste, il semble important de continuer à offrir des salaires adéquats pour garder ou recruter des employés avec de bons profils qui peuvent s'épanouir et

participer à la qualité des prestations fournies par la Ville. Au-delà des salaires, il y a d'autres dépenses en lien avec le personnel qui sont nécessaires notamment pour former des employés via l'apprentissage, proposer des formations continues aux employés en poste ou encore se pencher sur le développement de l'organisation en général et des processus. Nous pensons qu'en apportant un soin particulier à ces éléments, il existe un potentiel de gain d'efficacité pour les années à venir. Nous ne voyons donc pas une contradiction entre l'évolution des charges de personnel et la notion de durabilité, bien au contraire.

Quant aux augmentations des charges de transfert, nous l'avons dit, elles se basent sur les plans financiers des diverses associations dont la Ville est membre, et continuer de travailler et d'investir en partenariat avec les communes alentours, nous paraît un très bon chemin à suivre.

C'est avec ces considérations que le groupe socialiste prend acte du plan financier 2024-2028.

Woeffray Laurent (PS). Le plan financier présente à sa page 1 un tableau contenant les résultats projetés des années 2024 à 2028. Dans le scénario moyen, les déficits projetés se situent dans une fourchette de CHF 12 millions à CHF 50 millions. Cela correspond presque à une multiplication par huit des déficits projetés dans le plan financier de l'année dernière. Celui-ci prévoyait dans son scénario moyen des déficits compris entre CHF 2 millions et CHF 6 millions. Sachant que la planification financière est liée à de nombreuses incertitudes et à des hypothèses instables, cette multiplication massive par huit du déficit prévu est tout de même assez étonnante. J'aimerais donc connaître la raison inconnue qui explique cette augmentation massive et qui n'était pas encore connue dans le plan financier de l'année dernière.

Rugo Claudio (PA). Pour créer des conditions-cadres, pour que les personnes s'intéressent à venir vivre à Fribourg, il faut que Fribourg présente une stabilité. Une stabilité dans la mobilité, une stabilité dans les conditions. Si quelqu'un veut prendre un commerce, il veut venir s'installer là, il doit savoir que là il peut prendre ce commerce avec la possibilité de le faire croître et d'engager des personnes. C'est ce qu'a fait, par exemple, l'imprimerie Bonny qui était en haut de la rue de l'Hôpital et qui est allée s'installer à la route du Jura. Ils avaient trois places de parc devant ce local qu'ils ont loué et ils se retrouvent où on doit porter du matériel ou autres avec zéro places de parc. C'est l'exemple de l'imprimerie Bonny, mais il y a tous les autres exemples, les restaurateurs qui louent un local et après ... justement c'est une instabilité croissante avec des règles qui s'improvisent d'année en année, sans études. En 2026, il y aura des élections qui seront décisives et je pense que le plan financier sera mis à la poubelle, vu que le Conseil communal sera renouvelé. Même si M. E. Moussa nous a dit que le Conseil communal avait des idées derrière la tête.

Je vais être très court. Des projets, il n'y en a pas. Des nouveaux projets, il n'y en a pas, mis à part des championnats du monde qui est quand même un événement éphémère. Les personnes ne vont pas venir s'installer pour suivre les championnats du monde toute leur vie, c'est sur une courte période.

Je vais donner un dernier conseil au Conseil communal, en particulier à son trésorier: ce que l'on a dans la poche, on peut le dépenser, à condition que la poche ne soit pas trouée.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je remercie les différents groupes et intervenants pour leurs interventions. Il a été pris bonne note des différentes remarques, qu'il n'est d'ailleurs par forcément nécessaire de commenter.

Il y a une question qui a été posée concernant la différence importante entre le plan présenté l'an passé et ce plan-ci. Le commentaire réside dans le fait que l'an passé des mesures correctives ont été introduites en prévision des workshops qui auraient lieu en début d'année. Ces workshops n'ont pas amené une mise en pratique de ces actions correctives, la situation évoluant rapidement d'année en année. C'est pour cela que j'ai expliqué tout à l'heure que, dans cette présentation, il n'y a pas de mesures correctives afin d'avoir la situation brute et de pouvoir justement au fil des années faire les corrections nécessaires aussi en rapport avec les résultats aux comptes. C'est là que j'en viens à un commentaire général peut-être, tous les groupes ont exprimé leur inquiétude quant à ce plan financier. Ceci n'a cependant pas suffi pour le budget 2024 qui a été augmenté de CHF 400'000.-. Cela est symptomatique de la difficulté d'appréhender une situation positive aux comptes et d'anticiper, d'évaluer et de modéliser le futur. Le Conseil communal corrigera, évidemment, et suivra l'ensemble des hypothèses d'année en année et vous présentera la situation la plus transparente possible des plans financiers futurs.

La présidente. Le Conseil général prend ainsi acte du plan financier 2024-2028.

Motion d'ordre

Delaloye Sophie (PS). Compte tenu de l'heure avancée, et de l'agape que vous nous avez promise, je suggère de passer directement aux "Divers".

La présidente. Nous sommes donc saisis d'une motion d'ordre de sauter les points 8, 9 et 10, qui seraient renvoyés à la séance du 22 janvier 2024, dédiée à la liquidation des instruments parlementaires.

Vote

La proposition de Mme Sophie Delaloye d'interrompre la séance et de passer directement aux "Divers" est acceptée par 60 voix contre 7 et 5 abstentions.

Ont voté Oui: 60 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 7 Andrea Diana (Vert-e-s), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 5 Collaud Oliver (Vert-e-s), Delarze Fanny (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Yerly-Brault François (Vert-e-s)

11. Divers

A. Nouvelle résolution

Aucune résolution n'a été déposée.

B. Nouvelle proposition

Aucune résolution n'a été déposée.

C. Nouveaux postulats

- n° 125 de Mme et MM. Christoph Allenspach, Denise Cardoso de Matos-Berger, Benoît Dietrich, Pierre-Alain Perritaz, Marc Vonlanthen et Laurent Woeffray (PS) demandant au Conseil communal d'examiner la possibilité d'établir un programme pluriannuel pour la renaturation des espaces extérieurs de la ville et de l'ancrer dans le plan financier de la Ville

Perritaz Pierre-Alain (PS).

Développement du postulat

Fribourg est généralement considérée comme une ville à la végétation étendue. Une étude sur la biodiversité, commandée par le Conseil communal, montre toutefois que la végétalisation n'est en aucun cas synonyme de diversité de la végétation. Un coup d'œil dans les quartiers montre rapidement que de nombreuses surfaces extérieures publiques et privées sont de faible qualité écologique. De plus, dans les espaces publics en particulier, de très nombreuses surfaces sont scellées par l'asphalte et l'eau de pluie, vitale pour la biodiversité, les sols et la régulation du climat urbain, qui ne peut pas s'infiltrer. Enfin, dans de nombreux espaces routiers et sur les places, les arbres et autres plantations sont absents ou largement absents. Le besoin de renaturation est énorme. Le Conseil communal s'est engagé à faire face au problème urgent du changement climatique sur le territoire local et à améliorer la nature en ville ou sa biodiversité, contribuant ainsi également à s'adapter aux îlots de chaleur. Au cours de la dernière législature, elle a créé un service "Nature et paysage" au sein de l'Edilité et a accordé une grande importance à ce thème dans le plan d'aménagement local révisé. Ces dernières années, plusieurs projets ont été réalisés ou lancés afin de faire de la place à la végétation ou d'améliorer sa diversité. Outre le grand projet d'assainissement de la Sarine, ils ont notamment concerné la route des Arsenaux et la place Liselotte-Spreng, la route du Jura et de nombreux îlots de circulation, qui ont été libérés de l'asphalte.

Jusqu'à présent, il n'existe cependant pas encore de programme systématique et visible pour le public de renaturation des espaces urbains. Ce thème important n'apparaît guère dans le budget 2024 et dans la planification financière. Le budget des investissements prévoit tout juste un montant

de CHF 320'000.- pour les petits projets. Cela ne correspond même pas à la nécessité urgente d'agir et aux ambitions exprimées par le Conseil communal.

Le postulat demande donc un programme pluriannuel visible publiquement pour la renaturation dans les espaces extérieurs de la ville et son ancrage dans le plan financier. Un instrument analogue a été créé pour l'entretien des bâtiments communaux. Il permet, sur la base de la méthode Stratus, d'évaluer les besoins à moyen et long terme et de les inscrire par étapes dans le plan financier de la Ville en vue de leur réalisation.

Freiburg gilt allgemein als eine Stadt mit ausgedehnter Vegetation. Eine Studie zur Biodiversität, welche die der Gemeinderat in Auftrag gegeben hat, zeigt allerdings, dass Begrünung noch keineswegs Diversität der Vegetation bedeutet. Ein Augenschein in den Quartieren zeigt schnell, dass viele öffentliche und private Außenflächen von geringer ökologischer Qualität sind. Ausserdem sind insbesondere im öffentlichen Raum sehr viele Flächen durch Asphalt versiegelt und das für die Pflanzen lebensnotwendige Regenwasser kann nicht einsickern. In zahlreichen Straßenräumen und auf Plätzen sind schliesslich die Bäume und andere Bepflanzungen abwesend oder weitgehend abwesend. Der Bedarf für eine Renaturierung ist enorm.

Der Gemeinderat hat sich dazu verpflichtet dem drängenden Problem des Klimawandels auf lokalem Territorium zu begegnen und die Natur in der Stadt resp. ihre Biodiversität zu verbessern und damit ebenfalls einen Beitrag gegen die Hitzeinseln zu leisten. Sie hat in der vergangenen Legislatur im Bauamt eine eigene Dienststelle "Natur und Landschaft" geschaffen und dem Thema im revidierten Ortsplan eine grosse Bedeutung eingeräumt. In den letzten Jahren wurden mehrere Projekte umgesetzt oder eingeleitet, um Platz für die Vegetation zu schaffen bzw. deren Diversität zu verbessern. Neben dem Grossprojekt der Saane-Sanierung betrafen diese u.a. die Zeughausstrasse und den Liselotte-Spreng-Platz, die Jurastrasse und zahlreiche Verkehrsinseln, die vom Asphalt befreit wurden.

Bisher besteht allerdings noch kein systematisches und öffentlich sichtbares Programm zur Renaturierung der Stadträume. Im Budget 2024 und in der Finanzplanung erscheint das bedeutende Thema kaum. Im Investitionsbudget ist gerade einmal ein Betrag von CHF 320'000.- für kleine Projekte vorgesehen. Das entspricht nicht einmal ansatzweise der dringenden Notwendigkeit zum Handeln und den geäußerten Ambitionen des Gemeinderats.

Das Postulat verlangt deshalb ein öffentlich sichtbares Mehrjahresprogramm zur Renaturierung in den städtischen Außenräumen und die Verankerung im Finanzplan. Ein analoges Instrument wurde für den Unterhalt der städtischen Gebäude geschaffen, mit dem auf der Grundlage der Methode Stratus der mittel- und langfristige Bedarf evaluiert und etappenweise zur Realisierung in den städtischen Finanzplan eingeschrieben wird.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 126 de Mme et MM. Christoph Allenspach, Denise Cardoso de Matos-Berger, Benoît Dietrich, Pierre-Alain Perritaz, Marc Vonlanthen et Laurent Woeffray (PS) demandant au Conseil communal de reconsidérer le concept de livraison par camions dans la Vieille-Ville et les quartiers voisins

Perritaz Pierre-Alain (PS).

Développement du postulat

Les ruelles étroites et les ponts de la Vieille-Ville, mais aussi d'autres espaces routiers, ne se prêtent que très partiellement à la livraison par des véhicules lourds. Il y a 30 ans, le Conseil communal a introduit une zone piétonne pour un certain secteur. À l'époque, les livraisons se faisaient principalement avec de petits véhicules et le nombre de livraisons restait limité. Le choix législatif a donc été le suivant: les livraisons y sont interdites le samedi et le dimanche et limitées au matin en semaine.

Depuis, les livraisons se sont multipliées et les véhicules utilisés se sont agrandis. Aujourd'hui, les camions de 10 tonnes sont la norme et les plus gros de 20 et 30 tonnes sont nombreux. Ces véhicules larges et longs gênent et mettent en danger non seulement les piétons et les cyclistes, mais ils empêchent aussi souvent le passage d'autres véhicules. La situation est notamment devenue difficile à la rue de Lausanne, à la rue de Romont et dans différentes rues secondaires, d'autant plus que de nombreux véhicules de commerçants, de riverains et d'artisans sont souvent garés dans ces rues. Dans certaines rues, les transports publics sont également gênés par de gros camions. Les gros véhicules représentent également un danger particulier pour les écoliers en Basse-Ville, surtout sur les ponts.

Une mesure a été mise en place dans le PA4 de l'Agglomération afin de développer une stratégie contre la problématique des livraisons. Un groupe de travail "Logistique urbaine" a été mis en place. Depuis, l'Agglomération et le Conseil communal se renvoient la balle, comme en témoigne entre autres la réponse au postulat n° 120 de la législature 2016-2021. La recherche d'une stratégie ne semble plus d'actualité.

Le postulat demande au Conseil communal de repenser le concept de livraison dans les quartiers de la Vieille-Ville et d'autres routes, en réfléchissant notamment aux moyens d'empêcher ou de limiter les livraisons par les plus gros véhicules de plus de 10 tonnes. Il va de soi que des exceptions, par exemple pour les véhicules de chantier, doivent rester possibles.

Die engen Gassen und Brücken der Altstadt, aber auch weitere Strassenräume eignen sich nur sehr bedingt für die Anlieferung durch schwere Fahrzeuge. Der Gemeinderat hat vor 30 Jahren für einen kleinen Bereich eine Fussgängerzone eingeführt. Dabei wurde die Anlieferung am Samstag und am Sonntag untersagt und an den Wochentagen auf den Vormittag beschränkt. Damals wurde noch vorwiegend mit kleinen Fahrzeugen angeliefert und die Anzahl der Lieferungen hielt sich in Grenzen.

Seither haben sich die Anlieferungen vervielfacht und die benutzten Fahrzeuge vergrössert. Inzwischen sind Lastwagen von 10 t Gewicht die Norm und grössere von 20 t und 30 t zahlreich vertreten. Diese breiten und langen Fahrzeuge behindern und gefährden nicht nur Fussgängerinnen

und Velofahrer-innen, sondern verwehren oft auch den Durchlass für weitere Fahrzeuge. Namentlich an der Lausannegasse, der Romontgasse und verschiedenen Nebenstrassen ist die Situation schwierig geworden, zumal oft auch zahlreiche Fahrzeuge der Geschäftsleute, der Anwohner-innen und von Handwerkern in den Strassen parkieren. Auf verschiedenen Strassen wird auch der öffentliche Verkehr durch grosse Lastwagen behindert. Die grossen Fahrzeuge verursachen auch in der Unterstadt, vor allem auf den Brücken, grosse Gefahr für Fussgänger-innen, insbesondere Schulkinder.

Im PA4 der Agglomeration wurde eine Massnahme eingesetzt um eine Strategie gegen die Problematik der Anlieferung zu entwickeln. Eine Arbeitsgruppe "Städtische Logistik" wurde eingesetzt. Seither schieben sich die Agglomeration und der Gemeinderat gegenseitig das heisse Eisen zu, was u.a. das Postulat Nr. 120 der Legislatur 2016-2021 zeigt. Die Suche nach einer Strategie scheint nicht mehr aktuell zu sein.

Das Postulat ersucht den Gemeinderat, das Konzept der Anlieferung in den Quartieren der Altstadt zu überdenken und dabei insbesondere zu überlegen, wie die Anlieferung durch die grössten Fahrzeuge von mehr als 10 t Gewicht verhindert oder eingeschränkt werden kann. Es versteht sich dabei von selbst, dass Ausnahmen, z.B. für Baufahrzeuge, möglich bleiben müssen.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 127 de Mmes et MM. Gérald Collaud (CG-PCS), Pascal Wicht (UDC), David Krienbühl (PLR), Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL), Sophie Delaloye (PS) et Josée Cattin Kuster (Vert·e·s) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'offrir aux habitant·e·s un bon pour une boisson lors de la fête du 1er août

Collaud Gérald (CG-PCS)

Développement du postulat

Le 1^{er} août reste une fête populaire si l'on se réfère au succès de cette année 2023. Malgré l'absence de feux d'artifice, la population s'est réunie en nombre pour fêter le 1^{er} août aux Grandes-Rames.

La volonté de se retrouver lors ce moment particulier pourrait être encore renforcée si la Ville offrait à ses administré·e·s un bon pour une boisson. Offrir une boisson peut contribuer à renforcer le sentiment de communauté parmi les résident·e·s d'une commune. De même, les boissons offertes lors des festivités peuvent créer une atmosphère de convivialité et d'inclusion, où les gens se sentent les bienvenus et encouragés à participer aux célébrations.

Le présent postulat demande que la Ville étudie la possibilité d'offrir aux habitant·e·s de notre ville un bon pour une boisson, à faire valoir sur le lieu des festivités le soir de la fête du 1^{er} août.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

D. Réponse aux questions

- n° 188 de M. David Krienbühl (PLR) relative à l'abaissement de la vitesse à 30 km/h

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Voir le procès-verbal n° 19b de la séance du Conseil général du 10 octobre 2023, pages 475-476.

Krienbühl David (PLR). Je suis satisfait de la réponse.

- n° 192 de Mme Chloé Zainal (Vert·e·s) relative aux infrastructures scolaires extérieures

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 10 octobre 2023, Mme la conseillère générale C. Zainal a posé la question suivante:

"À l'heure de l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes tels que canicules et inondations, la prise en compte des enjeux environnementaux se généralise à l'ensemble des espaces urbanisés et à différentes échelles. Pourtant, les sites scolaires sont souvent des espaces très minéralisés.

En Ville de Fribourg, nous en avons de nombreux exemples dont le CO de Jolimont avec sa cour d'école complètement bétonnée, ne disposent d'aucune végétalisation, d'aucune aire couverte, d'aucune zone ombragée et uniquement composée de surfaces imperméables; quoique ce type de surfaces pourraient permettre d'obtenir une deuxième piscine.

Par ailleurs, le message suivant m'a récemment été transmis par un enseignant: 'Les élèves ont trop chaud et ne peuvent même pas se mettre à l'ombre. Avec ces fortes chaleurs, la cour n'est plus viable!' C'est une demande claire et urgente, celle d'agir. Il est ainsi temps de repenser les cours d'école de demain et d'adapter concrètement les infrastructures scolaires extérieures actuelles aux changements climatiques.

Finalement, les projets de réaménagement ou de création d'espaces publics intégrant la dimension climatique est promue dans le plan Climat cantonal. Or, cet aspect n'a pas été thématiqué dans le dernier plan directeur des infrastructures scolaires. Le groupe Vert·e·s pose ainsi les deux questions suivantes:

- La requalification des cours d'école de la Ville de Fribourg et la végétalisation des sites seront-elles incluses dans le prochain plan directeur des infrastructures scolaires?
- Le réaménagement des espaces extérieurs sera-t-il étudié dans tous les projets de rénovation et de création de sites scolaires?"

Réponse du Conseil communal

En préambule, il s'agit de rappeler les différents instruments dont s'est doté le Conseil communal depuis quelques années:

- Le plan directeur des infrastructures scolaires permet de prévoir, anticiper et planifier les besoins en locaux scolaires en adéquation et corrélation avec le développement démographique de la ville de Fribourg à court, moyen et long terme. Il permet de planifier les investissements dans le plan financier de la Ville de Fribourg.
- Le programme Stratus constate l'état de vétusté des bâtiments communaux et permet de programmer les assainissements des bâtiments communaux dans le plan financier.
- Le programme Nature et paysage renforce, avec un panel de mesures sur plusieurs années, les actions de la Ville face aux défis futurs en lien avec le changement climatique. Une mesure vise par exemple l'augmentation de la canopée en ville, avec en corolaire l'augmentation de l'ombrage.
- Enfin, le programme Place de Jeux (cf. réponse au [postulat n° 25](#)) inventorie les places de jeux publiques et permet de programmer les assainissements et remplacements des jeux en adéquation avec les besoins des différentes classes d'âge des enfants. Il pose un certain nombre de principes d'aménagement dont la végétalisation fait partie.

La requalification des cours d'école de la Ville de Fribourg et la végétalisation des sites seront-elles incluses dans le prochain plan directeur des infrastructures scolaires?

Le Conseil communal reconnaît que certaines cours d'école en ville de Fribourg sont aujourd'hui peu adaptées aux enjeux d'aménagement liés au changement climatique. Ce constat est d'autant plus vrai pour les cours des écoles du cycle d'orientation qui ne disposent pas de places de jeux mais de simples espaces extérieurs peu aménagés. Les cours actuelles sont le reflet de choix notamment architecturaux et pédagogiques des dernières décennies.

Au-delà des places de jeux des écoles, l'attention doit être portée aux espaces extérieurs des sites scolaires dans leur ensemble, correspondant aux espaces où les enfants sont autorisés à passer le temps de récréation. Au cœur des quartiers, ces espaces portent de multiples enjeux tels que pédagogiques, sociodémographiques et environnementaux.

Au regard des nouveaux enjeux pédagogiques et climatiques, plusieurs établissements scolaires ont démarré des projets plus ou moins participatifs afin d'améliorer leurs espaces extérieurs. Par exemple, la Villa Thérèse participe au projet Cour Verte de la Fondation Radix, sur impulsion de la Ville. Le CO de Jolimont se fait accompagner par la Ville et la HEIA dans le cadre du mandat qui leur a été confié par le plan Climat cantonal pour lutter contre les îlots de chaleur. Soutenus par la Ville et le Canton, des aménagements en faveur de la biodiversité ont été mis en place par les élèves en novembre à l'école de l'Auge. Cependant, les mesures plus conséquentes de requalification des cours d'école de la Ville de Fribourg et la végétalisation des sites, ayant un impact financier important, doivent être intégrées dans la planification des investissements de la Ville.

Les démarches d'analyse et de planification pour les cours d'école seront intégrées dans le cadre du programme Place de jeux.

Le réaménagement des espaces extérieurs sera-t-il étudié dans tous les projets de rénovation et création des sites scolaires?

Tel que mentionné dans la réponse à la question n° 115 "Cours d'école favorisant davantage le bien-être, l'inclusion et le développement durable", les rénovations en cours ou prévues de bâtiments scolaires intégreront les aménagements extérieurs dans les projets, comme cela a déjà été le cas lors de la construction du nouveau bâtiment D de la Vignettaz. Des aménagements créant des espaces répondant aux objectifs du programme Place de jeux seront analysés dans chaque projet. A titre d'exemple, la rénovation du bâtiment B de la Vignettaz intègre l'aménagement d'un espace pédagogique extérieur. Une démarche participative avec les enseignant·e·s et les élèves démarrera au début 2024.

Yerly-Brault François (Vert·e·s). En l'absence de ma collègue Mme C. Zainal, je me permets partager son appréciation. Le groupe Vert·es est globalement satisfait de la réponse et tient à remercier la directrice des Ecoles et le directeur de l'Urbanisme et de l'architecture pour leur réponse. Nous nous réjouissons de voir que la Ville prend au sérieux la problématique soulevée. Néanmoins, nous rappelons que les espaces extérieurs ne représentent pas uniquement des aires de jeux. En effet, ceux-ci font partie intégrante des sites scolaires et constituent des supports pédagogiques importants. Par conséquent, ces espaces doivent être prévus, anticipés et planifiés dans le plan directeur des infrastructures scolaires. Nous invitons ainsi les directions concernées à repenser les espaces extérieurs avec la même rigueur et le même pragmatisme que pour les espaces intérieurs.

- n° 193 de Mme Océane Gex (PLR) relative à la mise à disposition de locaux pour le Carnaval des Bolzes

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 10 octobre 2023, Mme la conseillère générale O. Gex a interrogé le Conseil communal sur la mise à disposition de locaux pour le Carnaval des Bolzes.

"Le Carnaval des Bolzes cherche des solutions pour les confectionneurs de chars. Le comité cherche activement des solutions et a même prévu un montant pour les locations, mais les solutions sont rares. Mme O. Gex demande si le Conseil communal a la possibilité de soutenir cette manifestation phare de la Ville de Fribourg, en aidant à la recherche de locaux, ou au mieux, s'il aurait des espaces disponibles au moins pour cette année".

Réponse du Conseil communal

En préambule, le Conseil communal souhaite relever l'importance de l'association du Carnaval des Bolzes et ses activités pour la vie de la cité. C'est pourquoi il s'efforce de trouver des pistes de solution permettant à l'association la bonne organisation de cette manifestation phare de la Ville.

Ainsi, à titre d'exemple, il a déjà mis à disposition pour l'association un local à la rue des Augustins 2, dans la halle du PPS, certes insuffisant pour couvrir tous les besoins de l'association.

Le Conseil communal rappelle également qu'en février 2022, l'association du Carnaval des Bolzes s'était déjà adressée à la Ville pour lui demander une mise à disposition de ses locaux. La requête a été examinée dans le cadre de la Commission des locaux qui avait retenu cette demande comme entrant dans les critères de mise à disposition mais elle n'avait malheureusement pas de locaux remplissant les conditions demandées par l'association, notamment en termes de volumes.

Suite à la question de Mme la conseillère générale O. Gex, le sujet a été à nouveau traité en Commission des locaux du 12 octobre 2023, où plusieurs pistes ont été étudiées, étant précisé que comme en février 2022, la Ville ne dispose elle-même toujours pas de locaux remplissant les conditions demandées. La Commission a retenu deux possibilités, la Halle Chandolan (TPF) ou la caserne de la Poya.

Pour la caserne de la Poya, l'association du Carnaval des Bolzes a signé un contrat de mise à disposition d'un espace, du 15 novembre 2023 à fin février 2024, avec le Service des Bâtiments du Canton. C'est une solution provisoire qui permet à l'association de préparer l'édition 2024 dans de bonnes conditions. La Commission des locaux reste en contact avec le Service des Bâtiments du Canton afin de voir quelles sont les possibilités de pérenniser cette solution à moyen terme.

Pour la Halle Chandolan, un contact a été pris avec les TPF, avec qui la Ville a déjà un contrat de location pour une partie de son stockage. Il s'avère que les TPF ont externalisé la gérance des locaux à la société Gérofinance/la régie du Rhône. Ainsi, en l'état, la Ville ne peut qu'inviter l'association du Carnaval des Bolzes à contacter ladite régie concernant la Halle Chandolan pour voir si une solution à moyen terme pourrait être trouvée dans le cas où l'utilisation d'un espace à la caserne de la Poya ne devrait être que temporaire.

Gex Océane (PLR). Je suis partiellement satisfaite de la réponse, étant donné que l'association du Carnaval des Bolzes a trouvé une solution par elle-même.

- n° 194 de Mme Claudine Sautaux (Le Centre/PVL) relative à l'utilisation de la vaisselle recyclable

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 10 octobre 2023, Mme la conseillère générale C. Sautaux a interrogé le Conseil communal sur l'utilisation de la vaisselle recyclable.

"Lors de la manifestation populaire Morat-Fribourg, la conseillère générale a observé le processus de distribution des boissons et de retour des verres consignés à un stand de distribution de bière. Elle a constaté que des verres utilisés, venus en retours, se trouvaient parfois déposés directement sous la tireuse à bière et donc réutilisés sans lavage pour le prochain consommateur. Elle a demandé si le Conseil communal pourrait revoir le concept déchets et l'adapter de façon à rester cohérent en

regard des consignes de non-contamination, qui avaient été largement mises en place entre 2020 et 2022 (covid) et aussi par mesure d'hygiène élémentaire que les citoyens et citoyennes sont en droit d'exiger".

Réponse du Conseil communal

En premier lieu, le Conseil communal rappelle que la Ville n'est pas l'organisatrice de cette manifestation. Il s'agit du club athlétique de Fribourg. En revanche, la Ville soutient cette manifestation de manière importante.

Concernant la gestion de l'utilisation de la vaisselle réutilisable, la procédure usuelle n'a, semble-t-il, pas été respectée. En effet, chaque consommateur paie un dépôt pour le gobelet lorsqu'il commande sa boisson. Ce gobelet est tiré d'une caisse scellée par le fournisseur de vaisselle réutilisable, ce qui garantit qu'il soit propre. Les gobelets sont par la suite rendus par les consommateurs au bar ou à l'endroit prévu par l'organisateur. A ce moment, le loueur reçoit sa caution en retour. Les gobelets usagés sont en principe recueillis dans un autre contenant (en général une caisse en plastique) afin d'être finalement restitués à la société qui loue la prestation à la fin de la manifestation. Les fournisseurs de vaisselle réutilisable sont relativement clairs avec ce processus

La vaisselle réutilisable est obligatoire sur le domaine public pour toute manifestation qui dure trois jours et rassemble 200 personnes. Les organisateurs doivent établir un concept déchets qui est soumis à la Police locale (minimum quatre semaines avant le début de la manifestation) puis validé par la Voirie. La Police locale peut procéder à des contrôles pour s'assurer que la vaisselle réutilisable est utilisée lors de la manifestation. Le concept déchets doit tenir compte de tous les déchets pouvant être triés (PET, verre, alu, ordures, etc.).

Pour revenir à l'événement soulevé dans la question de Mme la conseillère générale Claudine Sautaux, il est à souligner que lors du débriefing du Morat-Fribourg 2023, qui a eu lieu le 21 novembre 2023, le problème de remise en circuit sans lavage des verres réutilisables a été indiqué aux organisateurs. Ces derniers en ont pris note et ont assuré qu'il ne s'agissait pas de la procédure mise en place mais clairement d'une erreur. Une attention particulière sera appliquée lors des contrôles durant l'édition 2024.

Au sujet du concept déchets, celui-ci a pour but de limiter la production de déchets et à rendre l'espace public plus propre lors de manifestations. Il ne sert en aucun cas à encadrer les pratiques dans le domaine alimentaire. Les mesures d'hygiène sont du ressort du Service cantonal de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. Partant, il n'est pas nécessaire de modifier le concept déchets demandé aux organisateurs des manifestations en raison des éléments évoqués dans la présente question.

A toutes fins utiles, il est encore précisé que, sous réserve de l'approbation par le Conseil général, un montant de CHF 50'000.00 est prévu au budget 2024 pour l'achat d'un stock de gobelets réutilisables "Ville de Fribourg" pour la mise à disposition lors des manifestations, avec solution de nettoyage, ceci en vue d'une solution logistique pérenne (investissement 110.5090.298 en catégorie II). Néanmoins, il s'agit-là également d'un investissement lié à la durabilité et non pas à des mesures d'hygiène, qui ne sont pas du ressort communal.

Sautaux Claudine (Le Centre/PVL). Je suis très partiellement satisfaite. Je remercie le Conseil communal pour sa réponse. Je prends bonne note que les mesures d'hygiène sont du ressort du Service cantonal de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. Je prends note de la totale satisfaction du Conseil communal à l'égard de son concept déchets et je regrette que la Ville de Fribourg ne vise pas du tout à atteindre l'exemplarité et la perfection en matière d'hygiène. L'exemplarité est le terme usité si souvent dans bien d'autres domaines qui touchent à la vie courante des citoyen-ne-s. Je peine à saisir pourquoi une question qui touche à la sécurité alimentaire et à la transmission des infections n'est pas sérieusement prise en considération.

Je vais transmettre ma question et la réponse qui y a été donnée au Service cantonal précité.

- n° 197 de M. Claudio Rugo (PA) relative à l'éclairage public à la place des marronniers

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 10 octobre 2023, M. C. Rugo a demandé au Conseil communal s'il serait possible d'éclairer la place caillouteuse d'une manière efficiente du 1^{er} avril au 15 novembre, et ce jusqu'à 22.30 heures, voire 23.00 heures.

Réponse du Conseil communal

Progrès majeur à ses débuts, à la fin du XIX^{ème} siècle, l'éclairage, public et privé, s'est développé de manière exponentielle, jusqu'à devenir actuellement une source de nuisances. Les effets négatifs de la surabondance de lumière sont multiples: perturbation du cycle veille-sommeil de l'être humain, éblouissement nuisant notamment à la sécurité, dérèglement du rythme de la flore et de celui des oiseaux, etc. Consciente de ces problématiques liées à la pollution lumineuse, la Ville de Fribourg, en collaboration avec des agences externes expertes en conception de lumière et en écologie urbaine, a réalisé une étude afin de doter la Ville d'une stratégie globale de la gestion de la lumière sur son territoire. Cette stratégie globale conjugue énergie, environnement, sécurité, mobilité, biodiversité, patrimoine ou encore qualité de l'ambiance nocturne. L'objectif est de définir une stratégie pour l'éclairage en cohérence avec toutes les entités urbaines et les politiques générales de la Ville.

La stratégie lumière de la Ville, finalisée en 2022, constitue désormais un précieux outil d'aide à la décision pour développer de manière cohérente tous les projets de la Commune avec un lien à la lumière artificielle. De plus, cette stratégie permettra également à la Ville de développer des outils nécessaires à la création d'un paysage lumineux, incluant les éclairages privés, plus agréable et harmonieux sur l'ensemble du territoire de la commune.

En complément de cette nouvelle stratégie lumière, deux nouveaux éléments d'importance sont venus s'ajouter dans le processus des décisions concernant l'éclairage public:

- réduction de la consommation d'électricité dans le cadre de la crise énergétique;
- nouveau cadre légal cantonal sur l'énergie (entrée en vigueur le 1^{er} juin 2023) qui demande notamment de pratiquer l'extinction nocturne ou dynamique dans les zones et durant les horaires qui s'y prêtent.

La Sarine et ses abords constituent la zone de la ville où la biodiversité est la plus présente et où la limitation de la pollution lumineuse est un enjeu particulièrement important. Ainsi, la Ville de Fribourg ambitionne une mise en œuvre rapide de sa stratégie lumière dans cette zone. La place des marronniers a ainsi été équipée en 2022 d'un système de télégestion de dernière génération permettant une gestion fine de l'éclairage (horaires et intensité). Dès la mise en place de ce système de télégestion, plusieurs contacts, ainsi qu'une rencontre sur place, ont eu lieu avec le président du club de pétanque de l'époque, afin de définir les horaires d'éclairage qui étaient nécessaires aux activités du club. Suite à ces échanges, les horaires d'éclairage suivants ont été programmés:

- lundi, mardi, jeudi et dimanche: pas d'allumage;
- mercredi: allumage deux heures avant le coucher du soleil. Extinction: 22.15 heures. Cet horaire permet la tenue des entraînements du club;
- vendredi et samedi: allumage deux heures avant le coucher du soleil. Extinction: 22. 15 heures. Cet horaire permet à la population de s'adonner à la pratique de la pétanque les week-ends.

La pétanque n'étant pas pratiquée durant les soirées d'hiver, l'éclairage du parc des marronniers a été totalement éteint durant l'hiver 2022-2023. Une coordination a eu lieu avec le club de pétanque, afin de s'assurer que la période d'extinction soit postérieure au dernier entraînement de la saison. Au printemps 2023, la Ville a proactivement contacté le club de pétanque afin de s'informer sur son calendrier d'entraînements. Suite à ce contact, l'éclairage a été remis en fonction selon la programmation citée plus haut et le club a confirmé à la Ville que la situation lui convenait ainsi. Il est encore à relever que lors de ce contact, les informations transmises à l'ancien président du club ont été communiquées à la nouvelle présidence du club. Il a notamment été répété qu'il fallait contacter la Ville pour tout besoin de modifications de la programmation horaire d'éclairage au parc des marronniers (jours d'entraînement, manifestations spécifiques, etc.). La Ville n'ayant pas été contactée par le club depuis le début de la saison, aucune modification à la programmation de l'éclairage n'a été apportée.

La Ville va contacter le club de pétanque d'ici la fin de l'année afin de faire le point sur la situation et lui rappeler qu'il peut prendre contact avec le Service du génie civil, environnement et énergie pour toute demande de modification des horaires de l'éclairage du parc des marronniers.

Rugo Claudio (PA). J'étais intervenu hier pour la forme, maintenant sur le fond. Imaginez-vous un match de unihockey dans une salle de gym, un néon qui périclite, avec deux ou trois néons qui ne marchent pas dans la salle. C'est exactement dans ces conditions que les pétanqueurs sur la place des marronniers doivent pratiquer leur sport parce que l'éclairage est carrément défaillant. La réponse a été donnée pour la communication entre le conseiller communal en charge de l'éclairage et la présidente du club qui ne communique pas nécessairement avec ses membres. Cependant, la place des marronniers est utilisée aussi par une vingtaine de jeunes, ça devient carrément un groupe,

et pas seulement le mercredi, mais tous les jours. Donc, je reste sur ma faim et j'espère que le Conseil communal éclairera la place comme moi-même sur le sujet.

- n° 198 de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) relative aux fontaines à l'arrêt

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 10 octobre 2023, M. le conseiller général J.-P. Wolhauser a interrogé le Conseil communal concernant les fontaines à l'arrêt.

Il a constaté que deux fontaines, et peut-être d'autres en ville, sont à l'arrêt. Il s'agit de celle située à la place de Notre-Dame (Ndr.: fontaine de Samson), ainsi que celle installée devant l'hôpital des Bourgeois (Ndr.: fontaine de Saint-Pierre).

Il a demandé, au vu des chaleurs de cet été, s'il ne serait pas judicieux de remettre ces deux fontaines en fonction pour que les gens et les chiens puissent se rafraîchir.

Dans le cadre de la réponse à la question de M. J.-P. Wolhauser, le Conseil communal a décidé de répondre également à M. M. Parpan, qui s'est adressé par courriel à M. le conseiller communal E. Moussa. Celui-ci s'interroge aussi sur l'arrêt de certaines fontaines en ville de Fribourg et demande si un calendrier concret pour la rénovation des fontaines désaffectées existe et si la fontaine de Samson a été assainie, conformément aux propositions de l'expert, ou pourquoi ces propositions n'auraient pas été suivies.

Réponse du Conseil communal

La fontaine de Samson à la place de Notre-Dame et la fontaine de Saint-Pierre située devant l'Hôpital des Bourgeois sont à l'arrêt, tout comme la fontaine de Saint-Jean située à la Planche-Supérieure. La raison de leur mise hors fonction est due au mauvais état de leur étanchéité et les pertes d'eau qui en résultent. Il en va de même pour la fontaine de Saint-Georges, située sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Celle-ci n'a cependant pas été mise hors fonction malgré le mauvais état d'étanchéité. Des montants ont été inscrits au budget d'investissement 2024 dans la perspective de réparation des fontaines historiques de la ville. Il est donc prévu de remettre en fonction les fontaines suivantes avant l'été 2024:

- la fontaine de Saint-Jean;
- la fontaine de Saint-Pierre;
- la fontaine de Saint-Georges.

Concernant la fontaine de Samson située à la place de Notre-Dame, il est envisagé de l'assainir totalement dans le cadre des travaux de la deuxième étape de la requalification du Bourg, dont le début est envisagé en 2025. Le Service d'urbanisme et d'architecture étudie la possibilité de la remettre en fonction de façon provisoire dans l'intervalle.

Certaines fontaines qui ont été assainies par le passé l'ont été à l'aide de nattes synthétiques. Il convient cependant de noter qu'à ce jour la Ville privilégie des techniques traditionnelles basées sur les méthodes d'origine.

Le Service d'urbanisme et d'architecture a fixé un ordre de priorité dans l'assainissement des fontaines et envisage d'assainir toutes les autres fontaines historiques de la ville durant les prochaines années. Les interventions dépendent des crédits validés. Le but est, dans un premier temps, de remettre en fonction les fontaines qui ne le sont pas, et dans un deuxième temps d'assainir les groupes sculptés et les éléments en pierre qui constituent les bassins. La Ville s'est adjoint les services de spécialistes compétents en la matière dans la perspective de réaliser le travail de restauration dans les meilleures conditions. Parmi ceux-ci figure notamment l'entreprise Burla, dont la Ville suit scrupuleusement les conseils et autres recommandations.

Wolhauser Jean-Pierre (PLR). Je suis satisfait de la réponse. J'espère que les fontaines citées dans la réponse qui font partie de notre patrimoine urbain puissent dans un avenir proche à nouveau couler et nous rafraîchir.

- n° 199 de M. Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) relative à la caserne de la Poya

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 30 octobre 2023, M. J.-T. Vacher a posé la question suivante:

"La caserne de la Poya passera en mains fribourgeoises dès 2024, titrait la RTS en date du 8 septembre 2023. Le centre fédéral d'asile qui occupe actuellement l'ancienne caserne a obtenu une prolongation de délai jusqu'à fin mars 2024. Un quartier urbain devrait ensuite voir le jour à cet emplacement. Mes questions sont les suivantes:

1. Qu'est-ce qui est pour l'heure planifié pour cette zone centrale pour notre ville?
2. Où en sont les discussions entre le Conseil d'Etat et la Ville de Fribourg?
3. L'un des derniers projets d'aménagement entre la Ville et le Canton sur le territoire communal a eu tendance à s'enliser. Quelles mesures sont prévues afin d'éviter un bis repetita à l'autre bout de notre ville?
4. La Ville reçoit-elle des rentrées financières pour la présence du centre fédéral d'asile?

Mes questions ont pour but d'éviter que l'on fasse déménager des personnes, des familles ayant d'ores et déjà vécu de bien trop nombreux déplacements et des événements terribles pour laisser la caserne de la Poya vide et non-rentabilisée, créant ainsi un coût humain élevé et un manque à gagner regrettable. Le centre fédéral d'asile accueille entre 200 et 500 personnes et paie pour l'heure un loyer. Merci au Conseil communal pour ses éclaircissements sur ce dossier".

Réponse du Conseil communal

Le Conseil communal répond aux différentes questions posées comme suit:

1. Le secteur de la caserne de la Poya n'a pas d'affectation précise, les zones militaires ne relevant pas de la compétence communale ou cantonale. Un périmètre militaire y est superposé et le règlement communal d'urbanisme (RCU) renvoie à la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM; 510.10). Le site pourra être réaffecté une fois que l'armée aura officiellement quitté le périmètre et que le site ne figurera plus dans le plan sectoriel militaire de la Confédération.

Suite à l'annonce du départ de l'armée, le Canton a engagé des ressources dans le but de travailler à la planification future du secteur. Dans le cadre du PAL, la Ville a quant à elle également réfléchi aux prescriptions futures de ce secteur. Des éléments figurent à ce sujet dans le plan directeur et dans le rapport explicatif 47 OAT (basé sur l'ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire) de la cinquième et dernière mise à l'enquête du PAL.

2. Lors de la dernière rencontre annuelle entre le Conseil d'Etat et le Conseil communal, en mai 2023, le Conseil communal a réaffirmé son intention de favoriser le développement d'activités sur le site de la Poya, limitant la part de logement à 15% (selon les objectifs envisagés figurant dans le rapport 47 OAT). Il est en effet à relever que le PAL en cours de révision permet, dans son état actuel, des capacités d'accueil largement suffisantes pour répondre aux projections démographiques du plan directeur cantonal. Afin d'assurer un développement harmonieux, la Ville cherche également à garantir une certaine mixité permettant le développement d'activités économiques. Le site de la Poya se trouve dans un secteur en plein développement (Torry-Est avec un fort potentiel de logements, nouvelle halte RER, etc.) qui est amené à constituer une véritable centralité secondaire dans les années à venir. Il s'agit donc d'un secteur idéal pour l'accueil de nouvelles entreprises au rayonnement national ou international.
3. Il convient ici de rappeler quels sont les rôles respectifs du Canton et de la Ville:
 - a. Le Canton est propriétaire du site caserne de la Poya.
 - b. La Ville est l'autorité de planification; elle est responsable de la pesée des intérêts dans le cadre de la révision de son PAL. Dans le cadre de l'examen final du PAL, le Canton devra examiner les prescriptions prévues par la Ville pour le secteur de la caserne de la Poya. Il existe un risque de développement conflictuel si le Canton agit en tant que propriétaire dans le cadre de cet examen et se substitue à la Ville, afin de décider de la planification de ce site. Le Canton pourrait décider, pour ses propres besoins d'infrastructures d'envergure cantonale, d'intégrer le secteur dans un plan d'affectation cantonal (PAC), comme c'est le cas à Bluefactory. Il deviendrait dès lors la seule autorité compétente en matière de planification sur le secteur. Toutefois, un PAC doit répondre à un besoin imminent et un simple quartier mixte ne constitue pas une infrastructure d'importance cantonale. La Ville pourrait donc contester cette décision dans le cadre du PAL. En l'état, la Ville n'a pas connaissance d'une intention de la part du Canton de prévoir un PAC pour le secteur de la caserne de la Poya.

4. La Ville ne reçoit aucune rentrée financière en lien avec le centre fédéral d'asile. Elle ne paie rien non plus, ni pour le centre, ni pour les personnes qui y sont hébergées.

Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL). J'accuse bonne réception de la réponse et je remercie le Conseil communal pour sa réponse technique qui ne me rassure pas pour autant quant à l'utilisation de ces surfaces.

- n° 203 de M. François Miche (PS) relative aux mesures d'accueil pour les personnes paupérisées

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 30 octobre 2023, M. F. Miche a posé la question suivante:

"La paupérisation et la précarité explosent. Dans le périmètre de la gare, plusieurs mesures d'accueil pour les personnes précaires ont été supprimées. Les personnes précaires avaient jusque-là un point de chute en journée, auprès d'associations et d'institutions. Elles n'ont désormais pratiquement plus rien à proximité. Quand je rentre tard le soir, il arrive fréquemment qu'une de ces personnes m'interpelle pour un simple bout de pain. Des restaurateurs du coin m'ont fait signe par rapport à cela, ainsi que des chaînes de fastfood. Lorsque l'on passe la journée, on peut voir aussi des personnes, des working poors et des précaires qui dorment le jour, car les différents organismes qui devraient les accueillir sont saturés et n'arrivent plus à les accueillir. Au vu de cette trentaine de personnes qui cherchent un toit et qui ne le trouvent pas, tant de jour que de nuit, je m'interroge et me permets de vous demander que compte faire la Ville de Fribourg pour remédier à cette situation extraordinaire?"

Réponse du Conseil communal

Les personnes qui n'ont pas d'autre solution pour passer la nuit sont accueillies au Foyer de la Tuile. Durant la journée, Banc public offre des repas chauds à prix avantageux et la possibilité de passer du temps à l'abri. Le Seuil (Tremplin) fournit aussi des repas. Ces institutions sont effectivement très chargées et travaillent à la limite de leurs capacités. Mais elles peuvent en l'état accueillir toutes les personnes, en particulier tous les résidents fribourgeois en ce qui concerne la Tuile (priorité d'accueil); si la Tuile ne dispose plus de place, elle adresse la personne dans un autre lieu d'hébergement d'urgence, par exemple à Lausanne.

Si les institutions précitées ne peuvent plus faire face à la demande, la Ville dispose d'un plan d'hiver pour l'hébergement d'urgence. La Tuile peut ainsi demander au Conseil communal d'activer ce plan, qui permet l'ouverture d'un abri souterrain, afin d'augmenter fortement les capacités d'hébergement. Ce plan est prêt à être activé à court terme.

Nous notons aussi que des personnes qui ont, ou pourraient demander un statut de l'asile font partie de ces personnes. Si elles déposent une demande d'aide auprès d'ORS SA (société chargée par le Canton de s'occuper de cette population), elles obtiennent une place dans un lieu d'hébergement. Cela vaut en particulier pour les personnes en provenance d'Ukraine.

A notre connaissance, il n'y a pas eu de diminution du nombre de places d'accueil dans les institutions sociales chargées de l'accueil.

Sur le plan humain, le constat présenté dans la question est évidemment difficile. Cependant, le dispositif d'accueil est suffisant et prêt à faire face à une augmentation du nombre de personnes.

Miche François (PS). Fait unique au centre de ce Conseil général, je tiens tout d'abord à remercier le Conseil général qui y a répondu. Je félicite mes collègues hier qui ont corrigé cela par le biais d'un amendement et je tiens à redire ma confiance à la personne qui a provoqué cela dans le bon sens, à savoir Mme M. Ballmer dans sa réponse. Elle nous a fait comprendre et entendre que le Canton pourrait aussi faire quelque chose. La Ville apporte sa pierre à l'édifice et j'ai confiance en Mme M. Ballmer pour convaincre nos autorités du canton pour y remédier. Un grand merci et un bon Noël.

E. Nouvelles questions

- n° 204 de Mme Marine Jordan (PS) relative à la circulation durant les travaux du carrefour Richemond

Jordan Marine (PS). La circulation est passablement empêchée par les travaux du carrefour Richemond – ce qui en soi est bien entendu une bonne chose, puisque nous allons tou-te-s y gagner – mais je me pose la question de savoir s'il ne serait pas possible, de manière temporaire et ceci durant la durée des travaux du carrefour Richemond, d'ouvrir la borne escamotable de la rue de l'avenue Jean-Gambach. Il me semble que cette mesure provisoire permettrait une meilleure répartition des voitures, partant de l'idée que "l'effort" concernant les bouchons en ville devraient être partagé avec les habitant-e-s de cette rue également.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Je réponds en coordination avec le directeur de l'Edilité. Il est vrai qu'au droit du chantier du carrefour Richemond on peut constater des perturbations, mais qui se résolvent dès que l'on a dépassé le secteur précis du chantier. Vous proposez de faire passer du trafic de transit par le quartier de Gambach en abaissant la borne. Or, le quartier de Gambach, comme tous les quartiers, est une route de desserte et, selon la stratégie du réseau, il n'est pas destiné à bypasser ou à faire des raccourcis avec le réseau principal. Non, le Conseil communal n'entend pas baisser la borne du quartier de Gambach. Ceci dit, la question peut-être plus centrale, c'est la génération du trafic. Or, le Conseil communal monitore d'une manière générale au droit du chantier, mais monitore également de manière plus large puisque des questions qui ressemblent à la vôtre ont été adressées au Conseil communal récemment, notamment par l'Hôpital cantonal. La Ville a analysé la situation avec des caméras de comptage. Je précise toujours qu'une caméra de comptage est un dispositif qui permet d'observer quel type de trafic passe (voitures, camions, piétons, vélos), sans permettre la possibilité d'identifier (les numéros de plaques,

etc.). On constate que les refoulements de trafic sont dus au carrefour Belle-Croix, qui est situé à Villars-sur-Glâne. Au niveau de la hiérarchie du réseau et de la solution du problème, cela n'a pas de sens. De mémoire, j'ajouterais encore que la phase la plus conséquente du chantier de Richemond devrait se terminer à partir du mois d'avril 2024. On espère que la situation au droit du chantier, notamment, s'améliorera.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Le Conseil communal n'a pas eu besoin de monitorer à travers des caméras pour constater l'impact du trafic en tant que tel. Comme utilisateur-riche des transports publics, notamment on se rend bien compte. Néanmoins, il y a un élément qui a amené les deux directions concernées à faire ce monitoring à travers les vidéos, c'est le retour des TPF, qui nous ont aussi abordés pour nous démontrer l'impact et la situation du trafic sur les vitesses commerciales. Selon les TPF, la ligne 6 est plus fortement touchée que la ligne 2. Cet élément fait que la Ville estime que, contrairement à ce que peut-être intuitivement on aurait envie de conclure, l'impact prédominant sur la situation du trafic se situe justement au carrefour Belle-Croix, respectivement au niveau l'intersection route d'accès, chemin des Pensionnats vers l'Hôpital cantonal. C'est par là que la ligne 6 circule et pas la ligne 2. Ce sont des chiffres des TPF et non pas de la Ville qui nous indiquent cela, mais qui corroborent finalement l'analyse à ce sujet-là.

Jordan Marine (PS). Je suis satisfaite de la réponse.

- n° 205 de Mme Margot Chauderna (Vert-e-s) relative à l'extrémisme politique et aux tags

Chauderna Margot (Vert-e-s). On pourrait naïvement penser que les symboles fascistes appartiennent au passé, mais ce n'est malheureusement pas le cas. Preuve en est que depuis quelques mois de tels symboles apparaissent sur les murs et façades de la ville de Fribourg. Jeudi passé, 7 décembre 2023, un article du média Frapp titre "L'extrême droite a-t-elle pignon sur rue à Fribourg?". C'est une question que l'on peut légitimement se poser, car quand des symboles fascistes ou nazis ornent le centre ville durant des semaines, on peut craindre une normalisation du phénomène. De tels symboles incitent aux discriminations et à la haine, notamment contre les personnes queers et racisées. Des associations actives sur ces sujets comme LAGO et Info-racisme tirent la sonnette d'alarme. Deux députés ont également déposé une motion suite, rappelez-vous, à l'exposition d'un immense drapeau nazi à la bourse militaire, plus tôt dans l'année. M. F. Miche a aussi posé une question sur un sujet proche en mai. Toutefois, il me semble important de relever à nouveau ce phénomène au vu de l'actualité. Dans un contexte où l'extrême droite connaît une nouvelle montée dans les sphères de pouvoir à l'international, et permet donc à de tels groupuscules de ressortir au grand jour, les questions que j'aimerais poser sont les suivantes:

1. Que fait la Ville pour prévenir l'extrémisme politique potentiellement violent, en particulier envers les minorités?
2. D'après l'article de Frapp, il semblerait que certains tags soient effacés plus rapidement que les symboles fascistes. Selon les informations du Conseil communal, est-ce bien le cas? Si oui, comment le Conseil communal explique-t-il cette situation? Si non, le Conseil communal aurait-il des outils en sa possession afin de rendre plus efficace la suppression de ces tags?

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 206 de M. François Yerly-Brault (Vert-e-s) relative au projet de piscine à Fribourg

Yerly-Brault François (Vert-e-s). Ma question concerne l'objet qui suscite sans doute la plus grande agitation dans les rangs de ce Conseil, et qui me tient également personnellement à cœur, je veux parler du projet de piscine. Cela dit, je vous épargnerai les images, métaphores et allégories douteuses souvent associée à ce projet d'envergure.

Le plan financier 2024-2028 prévoit, à partir du budget 2025, des montants pour une seconde étude s'élevant à un total de CHF 4'600'000.- d'ici à 2028.

Afin que ces informations soient clairement et explicitement présentées à l'ensemble de la population, je serais reconnaissant au Conseil communal de nous en dire plus sur ce projet d'étude, ses objectifs ainsi que le calendrier prévu pour la réalisation effective de la piscine.

Je serais également reconnaissant au Conseil communal de nous informer sur l'implication des parties prenantes comme le Canton ou d'autres privés, de même que sur certains détails essentiels du projet.

En particulier, le projet sera-t-il - selon la terminologie de l'Ordonnance du Conseil d'Etat sur le subventionnement des piscines - une piscine de niveau cantonal (art. 6), à savoir une piscine de 25m sur minimum 5 lignes avec pataugeoire, ou une piscine de niveau intercantonal ou national (art. 7), à savoir un bassin olympique de 50m sur dix lignes d'eau avec un bassin d'apprentissage de 25m sur 5 à 6 lignes d'eau?

Par ailleurs, les soutiens prévus par cette ordonnance arrivant à leur terme au 31 décembre 2025, un dossier complet pourra-t-il être soumis au Conseil d'Etat avant cette date, afin de bénéficier des subventions correspondantes? Si non, pourquoi pas?

Si le Conseil communal est d'ores et déjà en mesure d'avancer une réponse à la précédente question, quels sont les arguments qui ont penché dans la balance? Si le Conseil communal n'est pas en mesure de donner une réponse, quelles sont les données qui lui manquent pour pouvoir prendre une décision?

Steiert Thierry, syndic. Le Conseil communal a poursuivi en 2023 ses travaux de planification pour la construction d'une piscine sur le site des anciens abattoirs à Saint-Léonard. Les montants prévus dans le plan financier serviront à financer les études et les concours en lien avec ce projet. Si le Conseil communal n'a pas communiqué sur ce projet depuis un certain temps, il ne faut pas en tirer des conclusions hâtives et imaginer que les travaux n'avancent pas. Seulement, on ne communique pas constamment sur les travaux en cours. On communique lorsque l'on franchit des étapes importantes. Cela étant, je peux vous informer que durant l'année 2023, nous avons abordé de nombreuses communes potentiellement intéressées. Darunter ist auch eine bedeutende Anzahl Gemeinden aus dem Sensebezirk, welche aufgrund der guten ÖV-Anbindung besonders an diesem Projekt interessiert sein könnten. Ainsi que d'autres acteurs intéressés, en particulier l'Etat de Fribourg qui a également été contacté, afin d'identifier les besoins des utilisateur·rice·s potentiel·le·s

et d'établir ainsi une analyse complète des besoins. Les données ainsi récoltées nous permettrons de décider, en principe au cours du premier semestre 2024, de la variante définitive de la longueur du bassin, soit 50m ou 25m, puis de poursuivre les travaux. L'avancement des travaux et en particulier le choix de la variante feront l'objet d'une communication en 2024 y compris le respect ou la possibilité de respecter le délai imposé par l'ordonnance du Conseil d'Etat.

Yerly-Brault François (Vert·e·s). Je suis satisfait de la réponse.

- n° 207 de Mme Véronique Grady (PLR) relative au littering

Grady Véronique (PLR). Dans le budget 2024 vous avez prévu un poste à 50% pour un·e agent·e de prévention littering. Avec cette ressource supplémentaire, il est notamment prévu de gérer les dossiers qui consistent à amender les personnes ayant déposé un sac poubelle hors lieu et jour de ramassage. Plusieurs interventions ont été déposées par notre groupe concernant le littering, les mesures de sensibilisation étant bien timides par rapport aux incivilités et conséquences néfastes qu'il engendre. Je tiens à rappeler ici qu'un mégot peut à lui seul polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Ma question est la suivante:

Est-il également prévu de lancer des opérations coup de poing contre le dépôt sauvage de déchets afin faire évoluer certaines habitudes, notamment aux arrêts de bus?

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Les agents de prévention de la Voirie ont assuré et assurent différentes campagnes passées et en cours durant toute l'année, j'en cite certaines notamment:

- les campagnes dans les points de récolte. A la fin novembre 2023, 2'600 présences des agents de littering ont eu lieu dans les différents points de collecte;
- une campagne est en cours en ville, en collaboration avec l'association REPER;
- différentes actions de nettoyage et des formations;
- des séances de sensibilisation contre le botellón lors du Valeté. D'ailleurs, contrairement à ce qui a eu il y a quelques années, le Valeté ne défraye plus la chronique en ce qui concerne les déchets. On estime que ces campagnes ont eu du succès.

En ce qui concerne les arrêts de bus, un nettoyage régulier est effectué par les cantonniers de la Ville. La mise en place des opérations coup de poing, telles que relevées dans la question, nécessite plus de ressources. La Ville est en contact avec les TPF qui a aussi un système de contrôle indépendant de l'état de propreté des arrêts de bus. A ce jour, il n'y a pas de remarque particulière qui a été remontée jusqu'au Secteur de la voirie. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas. Il n'y a pas d'opération coup de poing qui est prévue. Toutefois, il faut préciser que suite à la récente modification par le Grand Conseil de la loi sur la gestion des déchets, le littering est punissable, de même que de jeter des mégots (amende jusqu'à CHF 50.-). Le cas échéant, les contrôles relèvent de la compétence de la Police locale.

Grady Véronique (PLR). Je suis satisfaite de la réponse.

- n° 208 de Mme Véronique Grady (PLR) relative aux besoins des commerçants dans la deuxième étape de la requalification du Bourg

Grady Véronique (PLR). Dans la deuxième étape de la requalification du Bourg, on peut saluer la volonté de favoriser la convivialité en proposant notamment des espaces arborisés et des places d'eau. Mais on peut aussi se demander ce qui passe par la tête des architectes qui, je le rappelle, n'habitent pas notre ville puisqu'ils viennent de Venise. Doit-on tout laisser faire au motif que c'est beau? Jan van de Sneptscheut disait: "*La différence entre la théorie et la pratique, c'est qu'en théorie, il n'y a pas de différence entre la théorie et la pratique, mais qu'en pratique, il y en a une*". Et effectivement, il y en a une. Planter des arbres avec une exposition orientée nord le long des commerces du Pont-Muré en offrant une seule place de livraison en bout de rue est un non-sens. En particulier pour des restaurants qui sont livrés quotidiennement. Déplacer la terrasse du restaurant des Arcades à côté de la route où le soleil ne brille que le matin, sans pouvoir exploiter la place des Ormeaux réaménagée et propice à la cohésion sociale est une absurdité. Si j'interviens aujourd'hui, c'est que ces mêmes architectes ont obtenu d'autres mandats dans notre cité en faisant fi des besoins de personnes qui y travaillent sous prétexte que c'est beau.

Ma question est donc la suivante: pouvez-vous garantir que les responsables des commerces seront entendus et leurs besoins respectés, avant que toute modification ne soit plus possible?

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Avant de répondre à la question, je me permets de faire une petite correction. Vous posez l'hypothèse que le restaurant des Arcades ne pourrait pas utiliser la place des Ormeaux. Cela n'est pas correct. Cet élément a également été discuté lors de l'atelier participatif du 23 novembre 2023. Certain-e-s dans cette salle y étaient présent-e-s. Je me permets de rappeler que le projet qui a été présenté pour l'étape 2 le 23 novembre dernier n'est pas juste une idée de l'architecte qui trouve quelque chose beau et qui ne vient pas d'ici, mais c'est un projet qui a été élaboré dans le cadre de plusieurs ateliers participatifs auxquels les commerçants ont participé de manière très active. Pour ma part, j'ai trouvé que l'on a eu des échanges très constructifs lors de cette séance du 23 novembre 2023 sur tous les aspects évoqués dans la question. La garantie que l'on peut donner aujourd'hui est que les différents retours des ateliers participatifs ont été intégrés dans le projet qui sera mis à l'enquête. Certains éléments relèveront de la mise en œuvre plus tard. Il y a aussi un certain arbitrage à faire. Je cite un exemple. Il y a des commerçants qui demandent le déplacement de l'arrêt de bus qui se trouve actuellement à côté du kiosque et du restaurant du Gothard. Lorsque vous posez la question aux participants des ateliers où placer cet arrêt de bus, il est difficile de répondre, afin de tenir compte de toutes les contraintes du site (électrification, LHand et les besoins des commerçants). Une pesée des intérêts est faite. Je vous invite à échanger avec les personnes qui étaient présentes le 23 novembre 2023. Les échanges étaient très constructifs et on va en tenir compte dans la mesure du possible. La Ville n'a pas l'intention de faire mourir les commerçants ou de les empêcher de pouvoir livrer leurs marchandises. Mais, il y aura certains changements, comme tout changement lorsqu'il y a des grands travaux qui se font, mais évidemment toujours en bonne intelligence.

Grady Véronique (PLR). La réponse du Conseil communal me réjouit, mais je me réjouis quand même de lui relater certains faits au terme de cette séance dont il n'a visiblement pas connaissance.

- n° 209 de Mme Véronique Grady (PLR) relative à l'éclairage de la cathédrale Saint-Nicolas

Grady Véronique (PLR). La cathédrale St-Nicolas, qui a récemment accueilli son Saint Patron, domine le centre historique de notre ville et attire de nombreux touristes. Mais, depuis un certain temps déjà, elle reste dans l'obscurité. Je tiens à préciser ici que je soutiens les mesures entreprises pour réduire la pollution lumineuse et la consommation d'énergie. J'approuve que l'on éteigne les vitrines et enseignes. Mais je déplore que notre cathédrale ne rayonne plus le soir, que notre patrimoine ne soit plus mis en valeur. La modification de la loi cantonale sur l'énergie, qui est entrée en vigueur durant l'été, exige l'extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin. Comme ce monument emblématique et son éclairage appartiennent au Canton et que nous avons trois membres du Conseil communal au Grand Conseil, ma question est la suivante:

Avez-vous prévu d'intervenir au parlement cantonal pour que ce joyau architectural, qui fait la fierté de notre ville, puisse retrouver toute sa splendeur jusqu'à 23.59 heures?

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je réponds à titre de membre du Conseil communal et non pas à titre de député, je me permets de préciser ceci. La cathédrale n'est pas de la propriété de la Ville, mais bien du Canton. En 2022, le Service des bâtiments du Canton, en collaboration avec le Service des biens culturels cantonal et la Ville, a organisé un concours, en ce qui concerne l'éclairage intérieur et extérieur de la cathédrale. Cet éclairage est en phase de test. Il est prévu de mettre en œuvre ce nouvel éclairage dès 2024 (deuxième moitié de l'année).

Pour les questions adressées aux députés, je pense que moi ou mes deux autres collègues députés, pourront, le cas échéant, vous répondre lors de l'apéritif, mais pas à titre membre du Conseil communal.

Grady Véronique (PLR). Je suis satisfaite de la réponse.

- n° 210 de Mme Fabienne Menétrey (Vert·e·s) relative au plan lumière

Menétrey Fabienne (Vert·e·s). Depuis le premier Rendez-vous durable, en mai 2021, en passant par la synthèse publiée en février 2022, nous percevons des bribes de l'avancée du plan lumière et de la mise en place de la stratégie d'éclairage en ville de Fribourg.

Ma question est simple, et la réponse tout autant:

A quelle date nous sera présenté le plan lumière dans son intégralité et quel est le calendrier précis des différentes phases ou de la liste des actions cataloguées dans la synthèse? A défaut d'un calendrier de l'Avent, on aimerait un calendrier du pendant.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. La synthèse que vous mentionnez dans votre question a été publiée sur le site internet. Il faut savoir qu'en date du 9 mai 2023, le Conseil communal a approuvé la mise en œuvre de ce plan lumière. Il découle de la synthèse à laquelle vous faites référence. Pour

l'instant, il n'est pas prévu de communiquer davantage sur cette question que ce qui est déjà publié sur le site internet.

En ce qui concerne la mise en œuvre, il est prévu que durant le premier trimestre 2024, environ 10% de tous les points lumineux (318 points lumineux) soient mis en conformité avec le plan lumière. Il était prévu de déployer cette stratégie sur les prochains 15 ans, mais la modification légale au niveau cantonal contraint la Ville à agir plus vite. D'ailleurs, vous avez validé un crédit d'investissement sous la rubrique 560.5290.085 "Etude sur l'évolution de l'infrastructure éclairage public", ceci pour voir de quelle manière on peut déployer plus rapidement la mise en œuvre du plan lumière en vue de cette modification légale. L'idée est d'aller sur les 3'000 points lumineux qui seront étudiés, afin de définir la stratégie de mise en place la plus rapide pour correspondre au cadre légal cantonal. Le résultat de cette étude va déterminer le déploiement concret dans les prochaines années.

Menétrey Fabienne (Vert·e·s). Je suis satisfaite de la réponse et je resterai à l'affût durant le premier trimestre 2024.

- n° 211 de Mme Océane Gex (PLR) relative à la requalification du passage du Cardinal (carrefour avenue du Midi et passage du Cardinal)

Gex Océane (PLR). Où en est la requalification du passage du Cardinal, respectivement le carrefour entre l'avenue du Midi et le passage du Cardinal?

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 212 de M. Jérémie Fonjallaz (PS) relative aux statistiques de trafic dans le territoire communal et l'agglomération

Fonjallaz Jérémie (PS). Lors d'un récent atelier participatif avec la population dans le cadre du futur réaménagement de la place Vignettaz-Daler, le Service de la mobilité a présenté aux personnes présentes des chiffres sur le trafic en ville de Fribourg et dans l'agglomération. Ces chiffres permettaient de se rendre compte du nombre de véhicules venant ou transitant en ville. Des statistiques propres à des axes précis de la commune ont également été présentés.

Bien qu'intéressants, ces chiffres dataient toutefois quelque peu. Il était possible de voir en effet que les relevés dataient de 2013, il y a donc dix ans. A l'époque, on croyait encore à la construction d'une nouvelle piscine. Mais pas seulement. A l'époque, le pont de la Poya n'était pas encore ouvert. D'autres aménagements ont depuis été faits en de nombreux endroits du territoire communal pour influencer les flux de trafic. A tout hasard, on peut citer la borne escamotable à l'avenue Jean-Gambach.

Ma question concerne la mise à jour de ces chiffres:

- Des statistiques plus récentes existent-elles ou sont-elles planifiées de sorte à ce que de futurs aménagements soient basés sur des données actuelles?

- Si ce ne devait pas être le cas, dans quelle mesure peut-on vraiment se fier aux comptages d'il y a dix ans?
- Pour rebondir ce qui a été dit tout à l'heure à propos de la borne à l'avenue Jean-Gambach, si le trafic est monitoré, pourquoi les chiffres présentés lors de ladite séance étaient donc autant datés?

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. La partie de la présentation dont vous parlez en lien avec le projet Vignettaz-Daler traitait du contexte général de la mobilité à Fribourg et dans l'agglomération (la part du transit, des ordres de grandeur, des principes au flux, etc.). Effectivement, vous avez raison, le Conseil communal ne met pas souvent à jour ce matériel et il existe des visuels qui datent, mais qui sont toujours pertinents puisqu'ils parlent des problématiques générales. Ces diapositives ont été développées dans le cadre du PAL, du projet d'agglomération et autres. Comme je l'ai dit, ces données générales restent valables sur une longue durée.

Par contre, pour répondre plus précisément à votre question, les données nécessaires à des études d'aménagement fonctionnel (des carrefours, des voiries) sont toujours très récentes. La Ville emploie quasiment toujours des données actualisées. Si besoin, elle fait de nouveaux comptages spécifiquement, par exemple, pour un projet. D'ailleurs, la Ville possède d'un solide réseau de compteurs fixes qu'elle étoffe d'année en année. En plus de ces compteurs fixes qui comptent le trafic en permanence, elle peut également compter sur des compteurs mobiles (caméras de comptage) que l'on peut au besoin installer pour obtenir ponctuellement des données à des endroits précis et particuliers.

Fonjallaz Jérémie (PS). Je me réjouis de découvrir des visuels qui ont été mis à jour avec tous ces chiffres à disposition.

- n° 213 de M. Gérald Collaud (CG-PCS) relative aux transports publics gratuits lors de la Saint-Nicolas

Collaud Gérald (CG-PCS). Lors de la Saint-Nicolas, les bus étaient gratuits dans le périmètre de l'agglomération. C'est une initiative très positive, qu'il faut bien entendu poursuivre ces prochaines années. J'ai d'ailleurs été très surpris de constater que même avant le départ du cortège, un nombre de places de parc non négligeable était encore disponible dans mon quartier, comme par exemple à la rue des Ecoles. Cela semble prouver que l'offre était et est attractive. Mes questions sont d'ordre financier:

1. Est-il possible de savoir quel montant a été facturé par les TPF?
2. Quelle est la partie prise en charge par la Ville et celle prise en charge par l'Agglo? Bien entendu, les habitant-e-s ont bénéficié aussi de cette offre.
3. Est-ce que l'association des commerçants de la ville de Fribourg a participé à cet effort financier?

Dietrich Laurent, directeur des Finances. La gratuité des transports publics est gérée par Frimobil et non les TPF. Les TPF sont partenaires de Frimobil au même titre que les autres entreprises de transport couvrant les zones en question. Le montant est calculé en fonction de la fréquentation du jour en question selon les statistiques des années précédentes.

Voici les détails de la répartition pour cette année, entre la Ville de Fribourg et l'Agglomération, qui se fait en fonction du nombre d'habitants.

Ville de Fribourg

Zone 10:	57% de répartition	= CHF 14'524.-
Zone 11:	0% de répartition	= CHF 0.-
Total		= CHF 14'524.-

Agglomération

Zone 10:	43 % de répartition	= CHF 10'956.-
Zone 11:	100 % de répartition	= CHF 13'720.-
Total		= CHF 24'676.-

L'association des commerçant n'est pas impliquée dans cette action.

Collaud Gérald (CG-PCS). Je suis satisfait de la réponse.

- n° 214 de Mme Rana Bassil (PS) relative à l'autorisation d'une manifestation pour la paix en Palestine

Bassil Rana (PS). Dans un monde où l'on lutte contre la surconsommation et notamment dans une ville à tendance politique de gauche, comment se fait-il que le rassemblement prévu pour la paix en Palestine le 26 novembre 2023 n'ait pas obtenu d'autorisation afin de ne pas perturber la circulation du week-end du Black Friday?

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. En Suisse, le droit de manifester dans l'espace public est protégé par l'article 16 "Liberté d'opinion et d'information" et l'article 22 "Liberté de réunion" de la Constitution fédérale. Le Conseil communal a bel et bien respecté les droits constitutionnels et les droits d'exprimer ses opinions et de se réunir puisqu'il a mis à disposition des manifestants la place Georges-Python. Néanmoins, le Conseil communal en accord notamment avec d'autres autorités, dans une volonté d'arbitrer l'usage du domaine public et dans la mesure où il y avait déjà eu, je cite de mémoire, deux défilés de la part de cette organisation au centre-ville, en période de fêtes, a estimé que de mettre à disposition la place Georges-Python était une bonne manière de respecter les droits fondamentaux. Il aurait été disposé et il l'a proposé aux organisateurs de réfléchir à des parcours alternatifs.

Bassil Rana (PS). Je remercie le Conseil communal pour la réponse.

F. Autres interventions

Collaud Gérald (CG-PCS). Nous souhaitons rendre attentif le Conseil communal qu'avec mes collègues du Conseil d'agglomération Grégory Grin, Florian Müller, Léo Sapia et Jérémie Stöckli, nous avons déposé un postulat demandant que les transports publics coûtent CHF 1.- le samedi dans le périmètre de l'agglomération. Ce postulat a été voté par le Conseil d'agglomération et transmis au Comité pour réalisation.

Nous vous demandons, à travers les représentants du Conseil communal au Comité d'agglomération, de pleinement soutenir ce postulat. A noter que dans la ville de Payerne, les transports publics sont gratuits tous les samedis. A Kreuzlingen, les trajets en bus coûteront dorénavant CHF 1.-.

Woeffray Laurent (PS). Je tiens à vous remercier pour l'organisation de la sortie du Conseil général dans le domaine de Riex. Malgré la pluie, les personnes présentes ont eu beaucoup de plaisir avec ce bon vin.

La présidente. Y a-t-il d'autres interventions selon l'article 73 RCG? Tel n'est pas le cas. Avant de lever la séance, je vous informe de ce qui suit:

1. Je vais consulter demain les membres du Bureau au sujet de la prochaine séance du Bureau du 10 janvier 2024, afin de savoir si elle aura lieu ou pas. Je vous prie de consulter vos courriels.
2. L'apéro est produit par la Fara, entreprise sociale à but non lucratif, qui a pour ambition d'offrir à des adultes en situation d'handicap des lieux de vie et de travail. Les biscômes sont confectionnés par la boulangerie "Le Tilleul".
3. Je vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et me réjouis de vous retrouver en janvier.

La séance est levée. Il est 23.17 heures.

Fribourg, le 16 janvier 2024
MM/nm/ib/jf

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La présidente:

Sonja GERBER



Le secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu MARIDOR